

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mercredi 9 juillet 1949

VOLUME XXXVIII — No 195

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BELAIR 3361

Rédaction: BELAIR 3366

Gérant: BELAIR 3363

La démission de M. Laurendeau

Le "Bloc populaire" est né de la Ligue pour la défense du Canada — Deux courants : les provincialistes et les fédéralistes — A-t-on ou n'a-t-on pas confiance en M. Duplessis ? — Il faut, malgré tout, que le "Bloc" continue son travail au moins à Ottawa

M. André Laurendeau a démissionné comme chef provincial du Bloc populaire canadien et comme membre du parti. Voilà la grande nouvelle politique de la semaine, peut-être même de tout l'été. On s'y attendait bien un peu, car l'existence de difficultés au sein du Bloc avait transpiré durant ces derniers mois, mais on ne croyait généralement pas à un dénouement aussi rapide. L'événement est d'importance et mérite certains commentaires.

Pour juger l'affaire à son mérite, il faut se rappeler les conditions dans lesquelles le Bloc populaire a pris naissance et les difficultés qu'il a rencontrées sur son chemin.

L'Histoire dira que le Bloc populaire fut l'héritier en quelque sorte de la ligue universelle de la Ligue pour la défense du Canada. Il n'eut pas exactement le même personnel que la Ligue, car plusieurs dirigeants de celle-ci devaient s'interdire, pour des raisons d'ordre personnel ou professionnel, toute adhésion officielle à un parti politique. Les deux eurent cependant les mêmes vedettes, MM. Maxime Raymond et André Laurendeau. D'ailleurs, c'est à la demande pressante d'un grand nombre de personnes qui avaient pris une part active à la campagne du plébiscite que M. Raymond, se laissant presque forcer la main, consentit à prendre la tête d'un parti politique nouveau. Il en fit lui-même l'annonce aux journaux à l'automne de 1942 et en défini la doctrine et le programme dans deux causeries radiophoniques.

Parmi les fondateurs, les adhérents et les sympathisants du Bloc populaire, il y eut dès le début deux groupes: ceux qui favorisaient une action combinée au provincial et au fédéral; ceux qui étaient plutôt d'avis que le parti, ayant pris naissance sur des questions de politique fédérale, devait y borner son activité et laisser le champ libre à l'Union nationale au provincial.

Les premiers donnaient pour raisons: un troisième parti ne peut s'implanter au fédéral que s'il est solidement appuyé au provincial par un parti ou par un gouvernement nationaliste; un troisième parti strictement fédéral ne tarderait pas à se faire noyauter par l'Union nationale et à devenir tout simplement l'aile fédérale de celle-ci.

A ces arguments les seconds rétorquaient: il est déjà très dur pour un nouveau parti de se battre sur un front; se battre simultanément sur deux fronts, c'est l'écrasement certain. Le parti libéral est totalement discrédité par son attitude sur la conscription, profitons-en pour l'écraser définitivement avec ou sans l'appui de l'Union nationale. La fondation d'un nouveau parti est réclamée avec une telle instance de toutes parts qu'il sera impossible pour l'Union nationale de le noyauter et de s'en faire une marionnette dansant sur la scène fédérale au gré d'un tireur de ficelles caché à Québec.

Après avoir longuement pesé le pour et le contre, M. Raymond finit par opter pour la première solution. Que se serait-il produit s'il avait adopté la seconde? Il n'est pas facile de faire des prédictions en de telles conjonctures. Il est à peu près sûr cependant que la carte politique du Québec et du Canada serait présentement fort différente de ce qu'elle est, car M. King ne serait probablement plus premier ministre du Canada.

Beaucoup de gens estiment aujourd'hui que, pour des raisons de tactique, il eût été préférable en 1942 de fonder le Bloc populaire un parti strictement fédéral voué à la défense des intérêts canadiens contre l'impérialisme des deux vieux partis. A cette époque la voie était libre au fédéral et M. Duplessis ne s'était pas encore relevé de l'écrasement qu'il avait subi en 1939. Avec un chef comme Maxime Raymond, des lieutenants comme Laurendeau, Drapeau, Girard, Chausse et plusieurs autres qui s'étaient mis en vedette durant la campagne du plébiscite, les dangers d'absorption par l'Union nationale n'étaient guère à craindre.

Nous croyons savoir qu'il existe à l'intérieur du Bloc populaire une majorité de dirigeants qui, après avoir expérimenté pendant cinq ans la première for-

Blocs-notes

Les ponts de Montréal

Au cours d'une discussion aux Communes canadiennes, M. Roch Pinard, le député de Chambly-Rouville, a attaqué violemment, et avec un luxe d'épithètes sonores, le gouvernement de la province de Québec parce qu'il n'a pas acheté du gouvernement fédéral les ponts Victoria et Jacques-Cartier afin, dit-il, de supprimer les péages qu'il impose le fédéral. On sait que ces deux ponts joignent la ville de Montréal à la rive sud, par-dessus le fleuve Saint-Laurent.

On s'explique qu'en vertu des pouvoirs de notre jungle politique, l'éloquent député se soit cru obligé de lancer des brocards au premier ministre Duplessis. Mais les arguments qu'il invoque — si les a bien rapportés — sont si futés et si surprenants.

Il ne faut tout de même pas oublier que ces deux ponts ont été construits sur l'initiative du gouvernement fédéral, et que l'un d'eux a coûté une somme impressionnante à cause des besoins de la navigation, laquelle ressortit à l'exclusive juridiction d'Ottawa.

Ainsi le pont Jacques-Cartier construit en 1930 a engouffré dix-neuf millions de dollars, surtout parce qu'il a fallu l'élever à plus de cent pieds, et y aménager une arche centrale immense d'une seule travée afin que les océaniques puissent évoluer librement. Autrement il en eût coûté à peine trois ou quatre millions, comme par exemple le pont du Bout-

de l'île, aussi long et au surplus beaucoup plus élégant. On ne peut pas bien alors que la province de Québec soit obligée de payer pour des dépenses dont la responsabilité relève uniquement d'Ottawa.

Actuellement l'entretien de cette voie, construite en 1930, est assuré en tierce par la Ville de Montréal, et les gouvernements provincial et fédéral. Le projet de M. Pinard équivaudrait pour Québec à acheter le pont, rembourser le gouvernement fédéral des millions, assumer tous les frais d'entretien, et les faire payer surtout par ceux qui ne l'utilisent pas. Cependant que le fédéral continuerait à exercer un certain contrôle à cause des lois de navigation maritime.

Les intérêts à considérer

Il est assez naturel que M. Pinard, qui par ailleurs a droit à de beaux compliments pour l'ex-

Chronique internationale

L'offensive Marshall

Les événements qui entourent les préparatifs du programme Marshall indiquent que c'est là la plus efficace entreprise de pacification depuis la fin des hostilités. Il est encore trop tôt pour juger si cette offensive économique des États-Unis va réussir à briser le bloc soviétique, mais elle l'a déjà ébranlé, et ce résultat promet une plus grande cohésion dans le reste du continent.

La Tchécoslovaquie était jusqu'à ce matin le seul satellite soviétique qui ait accepté l'invitation à la conférence du 12 juillet. Selon une nouvelle de dernière heure la Finlande aurait maintenant accepté. Par contre la Bulgarie et la Roumanie l'ont refusée. Des diplomates polonais affirment que leur gouvernement n'a encore pris aucune décision définitive. La Yougoslavie non plus ne s'est pas encore prononcée.

Les pays balkaniques occupés par l'armée rouge n'ont pas beaucoup de latitude. L'un des facteurs qui ont incité les puissances occidentales à se contenter des mauvais traités de paix imposés à ces anciens satellites de l'Axe, c'est que les troupes soviétiques quitteraient ensuite ces territoires; cela soulagerait d'autant l'économie de ces pays, et surtout il ne serait peut-être plus impossible d'y instaurer le gouvernement démocratique. Or ces concessions paraissent avoir été aussi vaines que les précédentes. Car l'U.R.S.S. tient des traités qui lui conviennent, mais elle ajourne leur ratification pour prolonger son occupation militaire, et affermir les régimes communistes.

La décision de Prague

L'attitude de la Tchécoslovaquie semble confirmer l'opinion que ce pays n'est pas aussi inféodé à Moscou que les autres satellites soviétiques. Sans doute ce pays a-t-il comme plusieurs autres un gouvernement de coalition nuyauté par les communistes, qui ont dominé et effrayé leurs adversaires par le moyen classique de la police de sécurité politique placée sous l'autorité d'un ministre communiste. Ce régime s'est aussi rendu coupable d'atrocités indiscutables contre sa minorité allemande des Sudètes.

Mais, probablement dans l'intérêt des relations commerciales avec l'Occident, les communistes n'y sont pas allés au loin quand ils ont pris le pouvoir en Tchécoslovaquie ou en Pologne. Ils ont dans le gouvernement une représentation de 40 p.c., équivalente à la proportion de leurs députés dans le parlement. Dans le moment des négociations sont en cours en vue d'un compromis qui permettrait aux catholiques de conserver le contrôle de leurs écoles.

Dans les circonstances le programme Marshall peut freiner le progrès du communisme dans ce pays. Mais le cabinet de Prague ne veut pas se compromettre; il a précisé qu'il se réserve le droit de retirer sa délégation de la conférence de Paris si les conditions du projet ne lui agréent pas; et en même temps il négocie à Moscou, les Soviétiques étant en train d'organiser un programme d'aide à leurs satellites.

Varsovie hésite

Le principal enjeu dans la phase actuelle de cette lutte de prestige et d'influence, c'est probablement la Pologne. Ce pays est moins bien placé que la Tchécoslovaquie, non seulement quant au facteur géographique de sa frontière commune avec la Russie, bien plus longue et bien plus accessible; mais encore parce que les communistes polonais ont poussé plus loin la liquidation de leurs adversaires, et aussi parce que l'armée rouge y garde encore des lignes de communications, tandis qu'elle a évacué la Tchécoslovaquie.

Le régime de Varsovie paraît hésiter tout de même. Il ne faut pas oublier que la Pologne a été éprouvée par la guerre, et que la "libération" soviétique y a été un aggraver l'appauvrissement causé par l'occupation naziste; l'armée rouge y a ajouté aux atrocités antérieures. Elle a donc d'immenses besoins, et la privation des crédits et secours occidentaux constituerait pour elle une catastrophe.

La Pologne a été de tous les belligérants de la Grande Guerre le pays qui a subi proportionnellement les plus lourdes hécatombes; on estime que dix millions de personnes y ont péri, soit près du tiers de la population totale. Mais c'est encore l'un des principaux pays de l'Europe; parmi les 22 pays invités à la Pologne vient en deuxième place, après l'Italie, quant à la population, car elle a encore environ 22,800,000 âmes.

La productivité de cette laborieuse population, et les richesses du territoire, surtout depuis qu'on y a ajouté la Haute-Silésie allemande, font que l'adhésion de Varsovie au programme Marshall pourrait être un appoint non seulement sur le plan politique, mais aussi dans la lutte contre le communisme, mais aussi dans la lutte contre le communisme, mais aussi dans la lutte contre le communisme.

La Roumanie et la Bulgarie ont refusé l'invitation à la conférence de Paris

Un ministre anglais affirme que l'Europe a besoin d'un retour au régime d'aide mutuelle du temps de guerre

Paris, 9 (A.P.) — La Roumanie a refusé aujourd'hui l'invitation anglo-française à la conférence du 12 juillet. C'est le deuxième refus reçu à Paris, car la Bulgarie avait hier soir, annoncé une décision analogue, relativement à la réunion où doit s'organiser le programme Marshall pour l'aide à l'Europe.

Treize pays ont jusqu'ici annoncé qu'ils prendront part à la conférence, et la Tchécoslovaquie est le seul satellite soviétique qui ait accepté. Dix États ont envoyé leurs adhésions officielles; ce sont: la Belgique, l'Italie, le Portugal, l'Éire, la Grèce, la Turquie, la Hollande, le Luxembourg, la Tchécoslovaquie et l'Islande. Les délégués de l'Associated Press rapportent que la Suisse, l'Autriche et le Danemark ont aussi décidé officiellement de prendre part à la conférence.

A Varsovie, la réponse est en

core incertaine et rien n'indique si la Pologne acceptera ou refusera l'invitation. Aux dernières nouvelles, la Yougoslavie, l'Albanie et la Hongrie n'avaient pris aucune décision.

Les besoins de l'Angleterre

Londres, 9 (A.P.) — M. Herbert Morrison, assistant premier ministre dont relève le programme économique, a déclaré hier soir aux Communes anglaises que la Grande-Bretagne espère que soit rétablie à l'automne le régime d'aide mutuelle du temps de guerre, afin que l'Europe puisse obtenir de l'Amérique du nord et de l'Amérique du sud les milliards de dollars de produits dont elle a besoin pour éviter l'effondrement économique.

Le ministre a dit que pour l'année 1947-48 l'Angleterre aura un déficit commercial, c'est-à-dire

une augmentation de sa dette extérieure, d'environ 450 millions de livres (\$1,800,000); ce déficit représente des achats de vivres, d'outillage, de matières premières et d'autres produits à l'étranger.

Le chancelier de l'échiquier, M. Hugh Dalton, a dit un peu plus tard que les prêts des États-Unis et du Canada s'épuisent au rythme de 800 millions de livres par an, et qu'ils seront taris à la fin de l'hiver prochain. M. Morrison a déclaré que l'augmentation de la production ne peut être qu'une solution à long terme, mais qu'elle ne peut pas répondre aux besoins immédiats. Pour équilibrer la balance des comptes il faudrait que le pays coupe ses importations du quart. C'est là l'écart qui doit être comblé, mais le problème réside dans le fait qu'on ne peut pas combler cet écart par la diminution des im-

portations. Si nous coupons trop les importations, a-t-il dit, cela entraînera des modifications profondes dans notre production, et dans notre niveau de vie. Mais nous ne pouvons pas non plus continuer indéfiniment d'importer ce que nous ne pouvons pas payer; car, de plus, nous sommes à cette Chambre que nous en sommes là.

En attribuant la crise de la balance des comptes à la lenteur de la restauration de la production dans le monde, M. Morrison a ajouté: "Le seul remède c'est... de trouver des moyens par lesquels des milliards de dollars de la production nord et sud-américaine pourraient être transférée de l'autre côté de l'Atlantique, sans qu'il soit nécessaire de payer immédiatement ces marchandises sous forme d'un envoi égal de marchandises européennes en sens contraire."

Projet de solution à l'épineuse question de divorce

On débarrasserait le Sénat de l'obligation d'entendre la preuve — Devant les tribunaux de la province de Québec

OTTAWA, 9 (D.N.C.) — Le gouvernement a apparemment trouvé une solution à la question épineuse du divorce. On sait que toutes les provinces, sauf le Québec, possèdent des tribunaux de divorce, mais que les causes québécoises sont entendues par un comité du Sénat et les divorces sont accordés par voie de bills privés votés par les deux Chambres. Il y a déjà plusieurs années que les députés protestent contre le système qui les oblige à se prononcer sur des causes qu'ils n'ont pas entendues, à la suite d'une preuve que le comité sénatorial n'a pas les moyens de contrôler sérieusement. Les députés catholiques, particulièrement les députés québécois, sont résolument opposés au divorce sur toutes les formes, et les autres députés considèrent que la procédure actuellement suivie constitue une farce disgracieuse.

La solution que le gouvernement serait disposé à accepter a été suggérée pour la première fois l'an dernier par M. Louis St-Laurent. Elle consisterait à débarrasser le Sénat de l'obligation d'entendre la preuve dans le cas des causes de divorce et de statuer que le Parlement n'accordera une demande de divorce que lorsque le requérant aura fait la preuve d'adultère et obtenu une séparation de corps devant les tribunaux de la province de Québec.

On croit que le nouveau système pourrait se défendre comme un moindre mal du point de vue catholique parce qu'il aurait pour effet de restreindre le nombre des divorces. Il donnerait sûrement satisfaction à tous les députés qui ne veulent plus se mêler de ces affaires et qui ont manifesté en ces derniers temps de la répugnance à voter les centaines de bills de divorce inscrits au feuilleton de la Chambre.

Coup de force prévenu en Grèce

Plus de 2,000 personnes arrêtées ce matin dans la région d'Athènes — Les communistes devaient déclencher une guerre civile à une heure demain matin

Athènes, 9 (C.P.) — Le gouvernement grec a annoncé l'arrestation de plus de 2,000 personnes dans la région d'Athènes, de bonne heure ce matin, au cours de raids qui avaient pour objet d'empêcher un complot communiste. Le ministre de l'ordre public, M. Napoléon Zervas, a dit que les communistes préparaient une révolution et une guerre civile qui devaient s'étendre à tout le pays et que ce coup d'État devait commencer vers une heure demain matin, alors que des attaques devaient être lancées simultanément dans diverses parties de la Grèce; la guérilla qui sévit maintenant dans les montagnes se serait étendue aux centres urbains.

Entre 3,000 et 4,000 policiers, gendarmes et soldats ont exécuté ces raids avant l'aube et ce matin. Plusieurs communistes en vue avaient déjà pris la fuite et se cachent actuellement soit dans les montagnes, soit dans les villes. La plupart de ceux qui ont été arrêtés seront transportés dans les îles situées près d'Athènes pendant la poursuite de l'enquête. Le transport de ces prisonniers est déjà commencé.

M. Zervas a dit cependant que certains chefs du complot seraient gardés à Athènes en attendant qu'on les interroge. Ceux qui ne sont pas impliqués dans le complot seront relâchés, et les autres seront probablement exilés. L'on a aussi étendu ces mesures de sécurité à l'armée, et on soupçonne de révéler des soldats, soupçonnés de sympathies communistes, ont été isolés et placés hors d'état de nuire.

Ces événements surviennent juste au moment où le comité central du Front de libération nationale (E.A.M.) vient de

Le fonctionnarisme

Le bill Gibson ne changera rien à la présente situation

Mais il fournit à MM. Hamel et Héon l'occasion de répéter, en termes justes et modérés, les revendications de l'élément français — Une saine démocratie demande une représentation équitable non seulement à la Chambre, mais dans le domaine exécutif et administratif

Ottawa, 8. — M. Colin Gibson a fait voter aujourd'hui un troisième projet de loi qui amène de la loi du service civil, après deux brefs discours de M. René Hamel, député de St-Maurice-Lafleche, et de M. Georges Héon, député d'Argenteuil. La loi qui vient d'être adoptée par la Chambre ne change rien à la situation existante, mais elle fournit une excellente occasion de discuter la représentation des Canadiens français dans l'administration fédérale.

Accusations formelles

M. Hamel, qui s'est exprimé en anglais, s'est déclaré opposé au relèvement du traitement des membres de la Commission du service civil. "Ce serait, dit-il, une prime à l'incompétence et à l'ostracisme pratiqué contre les tiers des citoyens du Canada, les citoyens d'origine française, à cet égard de choses qui n'est pas à l'honneur de ceux qui l'ont créée et encouragée, et qui est une insulte au groupe ethnique qui en est la victime."

Silence de l'opposition

M. Hamel s'est ensuite adressé aux chefs des divers partis d'opposition pour tenter de les entraîner dans le débat, mais aucun d'entre eux n'a voulu se compromettre. "Je regrette vivement, dit le député de St-Maurice-Lafleche de n'avoir pas entendu les chefs des divers groupes politiques en cette Chambre pendant cette session."

Deux chefs communistes, MM. Nicholas Zachariades et Militias Porphorogianis, sont actuellement à Strasbourg où ils participent au congrès du parti communiste français.

Un membre de l'ambassade de Grèce à Londres a dit que c'est la première fois depuis décembre 1944 que le gouvernement grec prend des mesures sévères contre les dirigeants communistes d'Athènes, leur donnant instructions de "réaliser immédiatement le plan F".

La police prétend que le "plan F" comportant le lancement d'une campagne de violence dans Athènes, y compris le meurtre de chefs politiques, la saisie de ministères importants, et divers actes de sabotage. Le soulèvement projeté avait pour but d'influencer l'opinion publique sur la situation en Grèce pendant le débat qui se poursuit au Conseil de Sécurité de l'O.N.U. à New York, sur la situation balkanique.

Le ministre de la justice, M. Ariaditis Alexandris, et le ministre de l'air, M. Panavotis Canellos, ont publié des déclarations disant que les communistes préparaient un soulèvement dans la région d'Athènes. M. Alexandris a ajouté que les ordres de lancer cette campagne de violence venaient d'en dehors de la Grèce.

dre une attitude sur cette question d'une extrême importance. Après cela, ces mêmes chefs devront cesser de s'étonner du fait qu'ils ne peuvent réussir à prendre pied dans la province de Québec."

M. Héon

M. Georges Héon s'est exprimé en français. "Le débat sur la présente mesure, dit-il, aura servi à mettre davantage en lumière la situation déplorable qui est faite à nos compatriotes de langue française dans le service civil fédéral. Dans les milieux bien pensants, on ne réagit pas à l'étrémité de l'esprit, de fanatisme de langue ou de religion, on reconnaît le bien-fondé des revendications faites par la Chambre de commerce de Montréal, la Société St-Jean-Baptiste, la Législature de Québec et autres corps représentatifs ainsi que la nécessité qu'il y a de remédier à cet état de choses qui n'est pas à l'honneur de ceux qui l'ont créé et encouragée, et qui est une insulte au groupe ethnique qui en est la victime."

"Enfin, il est malheureux de constater que l'union sacrée et la nécessité pour les deux grandes races de travailler ensemble à la grandeur du Canada si dans le domaine exécutif et administratif fédéral on exclut les représentants du groupe de langue française? Il serait peut-être bon aussi de souligner que jamais, depuis vingt-cinq ans, l'opinion canadienne-française dans toutes les provinces n'a été aussi alerte et soulevée que sur cette question. Et il est évident qu'elle ne cessera de l'être au moment où les injustices auront été corrigées et réparées."

Appel aux esprits larges

"Je suis de ceux qui croient, dit encore M. Héon, que le gouvernement doit s'attaquer immédiatement et courageusement au règlement de ce problème parce que, en ce faisant, il aura l'appui de tous les Canadiens, de tous les groupes qui ne sont pas aveuglés par le fanatisme. On nous informe également qu'un comité de députés de langue française a été précisément formé pour étudier cette situation qui est faite aux nôtres afin d'être en état de faire les recommandations qui s'imposent en l'occurrence et afin de pouvoir donner pleine et entière justice à nos compatriotes. Personne ne souhaite plus que moi mêmes succès à mes honorables amis dans l'exécution de la tâche formidable à laquelle ils se sont résolus à accomplir."

Cette campagne autour de la réforme du fonctionnarisme aura enfin démontré que nos députés canadiens-français de tous les partis peuvent faire un front uni sur une question de souveraineté et d'importance au lieu de se diviser et de s'affronter en de stériles querelles partisans. Les députés oppositionnistes ont fait la bataille en Chambre comme il convenait, tandis que les députés ministériels l'ont faite dans la cour-lisse où ils pouvaient servir le pays efficacement. De part et d'autre, on a évité de se heurter inutilement. Nous sommes maintenant en train d'atteindre la maturité politique.

L'actualité

Vacances!

Faire la grasse matinée, se lever tout juste pour prendre le petit déjeuner à une heure qui ne soit pas trop... scandaleuse, puis courir, aussitôt après, s'affaler sur le plus confortable fauteuil de la véranda; contempler la masse sombre du mont Saint-Hilaire et regarder couler, entre ses berges plus verdoyantes que jamais, le courant Richelieu qui charrie, en son cours rapide, autant de souvenirs historiques que de litres d'eau; n'accorder qu'une pensée distraite et fugitive aux malheureux copains qui là-bas, au bureau, triment, piochent et, vraisemblablement, percent à plein pouvoir; à lieu de cela, dire et répéter à satiété: "C'est beau, c'est beau, c'est beau! ah, mais que c'est donc beau!" au risque de se faire lancer par le grognon terre à terre installé tout près: "Tâche d'en venir..." Que dites-vous de tout cela?

— Nous disons, me répondrez-vous, que c'est être paresseux, l'ennemi du bonheur. (Fridolin dirait, lui, que c'est de la "sans-cœurerie").

— Non pas: c'est, tout simplement, être en vacances.

Et ceux qui, pendant quarante-neuf ou cinquante semaines, gémissent sans se lasser — mais en laissant tous les autres! — sur le sombre destin qui les condamne à travailler entre les repas devraient bien, les jours de répit venus, satisfaire leur besoin de ne rien faire. Le plus étrange, c'est que ce sont souvent ces mêmes gens qui, en vacances, se donnent le plus de tracas et de tracasseries, qu'ils aient ou non plus pour eux que jamais.

— A mon avis, le bon sens est tout à l'opposé. Je suis prêt à soutenir une thèse, avec force arguments philosophiques à l'appui, et la perspective d'un doctorat au bout, pour établir l'opportunité de la paresse.

Le notaire Lepoltron, la nécessité de l'oisiveté intégrale et absolue en vacances. Je confesse que, en temps ordinaire, l'oisiveté est la mère de tous les vices; mais le temps des vacances n'est pas un temps ordinaire. Donc.

De deux choses l'une, d'ailleurs: ou bien vous n'avez rien fait de la semaine, et vous méritez d'être puni comme un nègre pendant vos jours de repos (car, ne l'oubliez pas, le grand point, en vacances, c'est de faire diversion); ou bien vous êtes resté tout le temps riva à votre tâche; et alors, le simple bon sens vous commande de faire une halte. Cela, ça s'appelle les vacances. C'est, sur un plan, le grand, la loi du septième jour, jour du repos. Et elle est d'institution divine. Pendant cette période de détente, on récupère ses forces usées, on se refait, on se remet puis, le temps venu, on reprend la besogne avec un regain de courage et de vigueur. Et c'est

Le carnet du grincheux

Un des principaux personnages qui ont assisté à l'assemblée secrète du Parlement à déclarer aux journalistes que ces derniers, savaient déjà depuis longtemps les choses dont on y a parlé. En somme, on n'a rien dit de neuf. Mais les organisateurs ont révélé que les députés étaient tout fiers de jouer aux confidents secrets. Ça fait toujours plaisir.

Il est certain que, pendant quelques jours, ils vont passer pour des hommes importants, à la maison, surtout quand ils diront mystérieusement à leur femme: "...surtout, n'en parle pas, parce que c'est un secret... tu comprends?" Formule qui se répète ensuite à l'infini, pendant quelques semaines.

La gloire a des répercussions imprévues. C'est ainsi que le maréchal Montgomery a dû donner tant de milliers de poignées de main, que le docteur l'a mis au repos et lui a interdit désormais de "serrer la patte" à qui que ce soit. Heureusement que le maréchal n'est pas dans la politique. Ce serait le désastre.

En vertu du nouveau contrat signé hier, les instituteurs américains recevront \$13.05 par journée de huit heures de travail, soit \$78 par semaine, plus certains autres avantages. Jeunes gens, si vous voulez réussir dans la vie, apprenez à piocher dur.

Le sieur Petrillo, grand manitou de l'Union des musiciens des Etats-Unis et du Canada, a gracieusement consenti à ce que les instituteurs fassent de la musique à la radio, au Canada. Espérons que M. Duntun, président de Radio-Canada, et M. Frigon, gérant général, vont le remercier avec effusion au nom du Commonwealth. Notre fierté nationale n'exige pas moins.

Le Grincheux

Blocs-notes

(Suite de la première page)

de candidat officiel bleu ou rouge. Si demain, au jour du scrutin, les candidats de l'ère, leur carrière serait révolue. Aussi faut-il prier les députés d'être souvent plus intelligents et dévoués que nombre de leurs électeurs. C'est pourquoi si d'avenir M. Pinard a tenu des propos assez mal "pontés" sur le sujet qui nous occupe, il a eu comme membre du comité des cinq qui s'efforcent d'obtenir un moins inique part pour les Canadiens français dans le fonctionnarisme, une belle attitude. Et il convient de le signaler également.

Alexis GAGNON

Mort de Me Paul Beaudry

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Me Paul Beaudry, C.R., avocat, est décédé à midi, hier, à l'hôpital St-Vincent, à l'âge de 72 ans, après plusieurs mois de maladie.

Le défunt, qui était célibataire, laisse dans le deuil sa femme, Mlle Emilie Beaudry, et un frère, M. Laurent Beaudry, sous-secrétaire d'Etat adjoint au ministère des affaires extérieures. Il résidait depuis plusieurs années à la demeure de ces derniers, 315, avenue Daly, Ottawa.

Me Beaudry était né à St-Hyacinthe, Québec, le 14 janvier 1876, fils de Leonard Beaudry et de Maria Lesperance. Après ses études primaires et secondaires au séminaire de St-Hyacinthe, il fit ses études de droit à l'université Laval et y obtint sa licence en philosophie, pour être admis aussi au Barreau de la province de Québec.

Il fut associé de Jacques Bureau dans ses études légales aux Trois-Rivières pendant plusieurs années, puis fit partie de la firme légale Monty et Durand à Montréal. Il fut également pendant plusieurs années, secrétaire particulier de sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, de même que collaborateur au *Devoir* à l'origine de notre journal.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Hyacinthe.

Deux ans de pénitencier pour vol d'auto

Le juge René Thibierge, rendant une sentence de deux ans de pénitencier contre deux jeunes gens, a dit que "cette affaire de vols d'automobiles semble prendre les proportions d'une épidémie". Les accusés, Gaston Poirier, 24 ans, et Jean Bougie, 23, qui ont été condamnés à deux ans de prison, ont été jugés par le juge Thibierge, qui a déclaré que les inculpés ont été condamnés à deux ans de prison, et pour vol d'automobiles et pour vol d'objets estimés à \$300.

Ce journal est imprimé au No 400, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée) éditrice-propriétaire — Gérard Pilon, directeur-gérant.

Mort de M. Edmond Archambault

Le fondateur de la maison qui porte son nom est décédé à la suite d'une longue maladie — Notes biographiques

M. Edmond Archambault, fondateur et propriétaire de la maison Edmond Archambault, Inc., est décédé hier à sa résidence de Saint-Paul-Ermitte, à la suite d'une longue maladie.

Né à Saint-Paul-Ermitte le 29 août 1870, il fit ses études au collège de l'Assomption puis en 1896 débuta modestement dans le commerce de la musique. Actif, travailleur et musicien remarquable, il possédait par-dessus tout, la volonté inébranlable de réussir et les succès d'ailleurs ne tardèrent pas à lui apporter la juste récompense de ses efforts.

Quelques années plus tard il joignait à la vente de la musique en feuille celle des pianos, instruments dont il connaissait déjà par l'enseignement, tous les secrets.



FEU M. EDMOND ARCHAMBAULT

Il travailla sans relâche au développement de la musique et dans le but d'encourager les jeunes talents, fonda en 1940 les "Prix Archambault", dont plusieurs instrumentistes et chanteurs ont bénéficié.

En 1930, son local étant devenu trop étroit, il fit bâtir un magnifique immeuble qu'il occupa entièrement et qui compte parmi les plus beaux magasins de musique et le plus complet du genre au monde.

M. Archambault était gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame, membre de la Chambre de commerce de Montréal et de l'Alliance française. Lors d'un voyage autour du monde, en 1922, il fut créé Chevalier du Saint-Sépulchre par le patriarche de Jérusalem et Sa Sainteté Pie XI lui fit cette concession à l'occasion d'une audience.

Lui survivent: ses frères, MM. Joseph Archambault, maire de Saint-Paul-Ermitte; le docteur J.-A. Archambault; une sœur, Mlle Anna Archambault; ses belles-sœurs, Mmes Joseph Archambault, Roch Archambault et J.-A. Archambault; ses neveux, Pierre Archambault, Rosaire Archambault et Edmond Archambault; ses nièces, Mmes A. Lauzon (Thérèse), L. Rivest (Françoise), L. Desautels (Marthe), J.-P. Fortin (Hélène); Mlle Madeleine Archambault et Marie Archambault.

Le *Devoir* prie ces familles en deuil d'accepter l'expression de sa profonde sympathie.

L'aviation

Plus de 1,000 vacances

Dans le service sédentaire du C.A.R.C.

Ottawa, 9. — Comme vient de l'annoncer le quartier général de l'aviation, à Ottawa, il existe actuellement au-delà de 1,000 vacances dans le Service sédentaire du C.A.R.C. La plupart de ces vacances peuvent être remplies par des diplômés d'écoles secondaires (High School). Bien que, dans la plupart des cas, les postulants à ces emplois ne soient pas tenus de justifier d'expérience dans la pratique du métier en question, soit dans le Service, soit dans la vie civile, la compétence dans les divers métiers confèrera aux recrues la chance d'être classés dans un groupe professionnel supérieur et de toucher ainsi une solde plus élevée.

Pour la grande majorité des emplois — 857 sur 1139 — les postulants doivent justifier du diplôme d'immatriculation junior. Ces emplois se répartissent ainsi qu'il suit: le chiffre entre parenthèse indiquant le nombre de vacances: mécanicien monteur d'avion (93); commis comptable (76); commis d'administration (72); magasinier adjoint (108); mécanicien d'instruments (58); mécanicien d'outillage spécial au génie (52); ouvrier en métaux (36); observateur-météorologie (23); opérateur d'outillage spécial au génie (114); photographe (65); préposé au matériel de sûreté (40); mécanicien de véhicule (100).

Dans cinq emplois, on admet des étudiants ayant complété seulement deux ans d'école secondaire: pompier (52); contrôleur du mouvement (aéroplanes) (10); plombiers (21); préposé aux pompes (13); stewards (17).

Pour 2 emplois, il suffit d'avoir un degré d'instruction équivalent à celui nécessaire pour l'entrée au High School: aide-médecin (28), garçon de mess (106).

Pour l'autre emploi, celui d'ingénieur de machine fixe, les postulants doivent être des ouvriers spécialisés. Il existe 35 vacances dans cet emploi.



Georges Pitts a servi pendant soixante ans au "Royal Show", de Lincoln, Angleterre. Il paraît ici à gauche recevant les félicitations du Roi, après avoir décroché une médaille de long service. La reine Elisabeth, à droite, observe la cérémonie.

Un second réseau français de Radio-Canada

C'est ce que recommande le comité parlementaire de la radio

Ottawa, 9. (D.N.C.) — Le comité parlementaire de la radio qui a terminé hier la préparation de son rapport final recommande à la Société Radio-Canada la création d'un second réseau français comme partie de son programme d'expansion de \$10,000,000. L'une des résolutions du rapport se lit en effet comme suit:

"Etant donné que certaines parties du Canada ne profitent pas des émissions de Radio-Canada ou n'en tirent que de faibles avantages, le comité recommande que la Société hâte la réalisation de son programme d'expansion et de développement."

C'est M. Louis-Henri Beaudin, député libéral de Vaudreuil, qui a fait accepter cette recommandation. M. Beaudin, qui s'intéresse depuis assez longtemps aux affaires de la radio et qui a fait partie pendant plusieurs années du personnel de l'un de nos postes montréalais, avait soulevé l'an dernier la question de la qualité des programmes et demandé que les auditeurs de langue française bénéficient comme les auditeurs de langue anglaise de l'avantage de pouvoir choisir entre les programmes de deux

réseaux de Radio-Canada. Sur sa proposition, le comité parlementaire avait recommandé à la Société Radio-Canada d'étudier la possibilité d'établir un second réseau français. Lorsque le comité parlementaire a repris ses délibérations, le président de la Société Radio-Canada, M. David Duntun, et le gérant, M. Augustin Frigon, ont déclaré que l'établissement d'un second réseau français dans le Québec était hautement désirable, mais que le coût serait très élevé, et la Société ne disposait pas des ressources nécessaires. M. Beaudin a alors demandé un rapport sur le coût qu'entraînerait l'établissement de ce second réseau français ainsi que l'extension du réseau français actuel aux postes français des autres provinces du Canada.

M. Duntun a répondu qu'il était difficile de faire une estimation précise du coût, mais qu'il était certain que le coût serait élevé. Il a ajouté qu'il n'entrevoit pas trop bien la solution, qui permettrait d'établir ce second réseau français sans dépasser un coût raisonnable. Quant à l'extension du réseau français existant, M. Frigon ne croit pas qu'il soit trop difficile ni coûteux de l'étendre jusqu'à Moncton, mais que le coût des lignes de transmission serait prohibitif dans le cas de Sudbury et des postes de l'Est.

Le programme d'expansion de



Pourquoi attendre à demain pour ouvrir votre compte d'épargne?

LE JOUR où vous prendrez la ferme résolution de mettre de côté pour vous-même une partie de vos revenus, vous vous sentirez plus indépendant, plus satisfait, plus confiant de réaliser vos ambitions.

Ce jour-là, entrez à la Banque Royale en disant: "Je voudrais ouvrir un compte d'épargne".

N'oubliez jamais que ce qui compte dans l'argent que vous gagnez, c'est ce que vous épargnez.

43 succursales pour vous servir à Montréal et dans le district.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LES MEDECINS RECOMMANDENT
BANDES HERNIAIRES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
La plus grande pharmacie de détail au monde.
Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en lanoline rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et assésés à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT
HA 7251

\$10,000,000 doit être réalisé en cinq ans, à raison d'une dépense de \$2,000,000 par année. On peut raisonnablement espérer que la recommandation du comité parlementaire amènera la Société Radio-Canada à établir sous peu un second réseau français.

un rapport précédent et qui aurait pour effet de remettre à la Société Radio-Canada tout le produit des permis de radio en mettant les frais élevés de perception à la charge du gouvernement.

La grosse question

La grosse question discutée au comité parlementaire a été l'établissement d'une commission qui aurait juridiction à la fois sur Radio-Canada et sur les postes privés. Les propriétaires de postes privés ont fait une grande agitation pour obtenir cette commission indépendante. Le comité a cependant décidé de ne pas se rendre pour le moment à cette demande et de ne pas modifier immédiatement l'organisation de la radio canadienne qui en est encore à la phase de transition et de développement. Les députés conservateurs n'ont pas partagé ce point de vue et l'on pourrait bien assister à un grand débat à la Chambre lors que sera soumis le projet de loi recommandé par le comité dans

Vaccin contre la poliomyélite
Les Drs Isabel Morgan, Howard Howe et David Bodian, de l'Université John Hopkins, ont réussi à vacciner avec succès des singes contre la poliomyélite (paralyse infantile) avec un succès marqué. On s'est servi du microbe vivant. Les essais ont été conduits suivant la méthode comparée, c'est-à-dire que l'on a inoculé des singes avec le virus en minime quantité, tandis que d'autres ne l'étaient pas. Puis on a inoculé une dose massive et mortelle de polio à tous les singes. Les singes pré-inoculés ont subi brillamment l'épreuve et n'ont pas été malades, tandis que les autres sont morts.

Toutefois on n'a pas fait d'essai sur les humains, car on considère l'épreuve comme trop dangereuse, à l'heure actuelle.

Voyez Plus - Payez Moins!
VOYAGEZ par AUTOBUS
TAUX BAS!
QUE chaque instant de vos vacances cet été soit un plaisir. Voyagez par autobus et jouissez des paysages pittoresques. Services quotidiens fréquents aux villes principales de Québec, aux fameux endroits de villégiature aux Cantons de l'Est et aux Laurentides, etc.
Pour tous renseignements, veuillez consulter votre agent local:
PL. 7141
1188 ouest, rue Dorchester, Montréal
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

Annonces classifiées

MAISONS A VENDRE
3 maisons à vendre, une rue Dorchester, une rue Dufferin, une rue Dufferin, toutes de 6 logements. CH. 3721. J.E.O.

OFFRES D'EMPLOI
Garçon environ 18 ans, compétent pour travail de bureau disposé à travailler quelques mois, préparation marchandises, commandes quincailleries en gros. Avec expérience quincailleries de préférence. Ecrire case 115. "Le Devoir". 11-7-47
Commis "environ 21 ans pour service de réception marchandises quincailleries en gros. Avec expérience quincailleries de préférence. Ecrire case 115. "Le Devoir". 11-7-47
Garçon environ 17 ans, compétent en calcul. Ouvrage général de bureau. Ecrire case 115. "Le Devoir". 11-7-47

POSITION DEMANDEE
JEUNE HOMME INSTRUCT demandeur emploi comme commis de librairie, de magasin, etc. Ecrire case 114. "Le Devoir". 11-7-47

TERRAINS A VENDRE
Pour camps d'été à 20 miles de Montréal, sur Richelieu, lot 75 x 100, arbres, chemin privé, chapelle sur propriété, terrain. FR. 5189 avant 6 h. p.m. 28-7-47

TAPISSAGE — PEINTURAGE
PEINTURE, DECORATION INTERIEURE ET EXTERIEURE, REPARATIONS TRAVAIL SOIGNE
G. S. DEBER
ENTREPRENEUR-PEINTRE
DO. 6339 J.E.O.

TARIF
Annonces classifiées
"Le Devoir" — BÉLIER 3361
430 Notre-Dame est
(Commandes prises jusqu'à 11 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent):
1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot, minimum 40c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indénifiables, etc.) Tarif fourni aux demandes. (Variante de 8c à 50 la ligne, lecture agale — 14 lignes au ponce sur une col.) selon le nombre d'inscriptions.
Natalitiques, services, services annuels, grand-mères, rendez-vous pour condamnations, etc. Placards, prochains mariages. 2c le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

ACHAT DE CREANCES
Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques, Plateau 917. J.E.O.
Achetez, payons comptant billets, comptes, hypothèques, jugements Ville et campagne. A. Drouin & Fils, 10 ouest, St-Jacques. HA. 7149 18-7-47

ACCORDEUR
Accordeur, réparation générale, claviers, pianos, accord. \$3.00 l'ouvrage garanti. A. Cyr. FR. 4142 J.E.O.

Chalet à vendre
Le Tamaracouta, Chalet d'été meublé. Foyer, plancher bois franc, garage, belle plage 12 miles St-Jérôme, \$6,000. FR. 2106 14-7-47

EDUCATION
ECOLE ALICE YEON
Sténographie ultra-rapide, cours en 5 semaines, 2 soirs par semaine, système moderne exempt de symboles, facile, rapide. 362 Dufferin, près 7401, boul. LaSalle, Montréal. TA. 8945. 10-7-47

MAISON A VENDRE
Avec logement du bas libre, bons 3 six pièces avec système à eau chaude. Prix \$11,000. 8'adresses au téléphone de 9 à 6 heures. 354 Bordueaux près Sherbrooke. AM. 3323. 10-7-47

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleur ste
168 est. ST-CATHERINE Ecouter le 14
Livraison partout directement de notre serre-chaude
C.H.P.L.
PL. 1788-1787 12 h. 23 12 h. 30

SPECIAL
HUILE à MOTEUR **2.75**
5 GALS pour
Livraison partout en ville
CIE D'HUILE LAPERLE
8277 rue St-Hubert DO. 0361

APPRENEZ à CONDUIRE
AUTO — DOUBLE CONTROLE DAMES ET MESSIEURS
Cours pratique et théorique
ECOLE FEDERALE
Vingt-cinq ans d'expérience au service du public.
1821, St-Denis, Montréal. HA. 5318 de 8 a.m. à 9 p.m.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES
en GROS
Au service des PROPRIETAIRES ENTREPRENEURS COMMUNISTES
BEN BELAND
7407, RUE SAINT-HUBERT 7152, BOUL. SAINT-LAURENT 744, T.A. 6356

LE DEVOIR
 TROIS SOUS LE NUMERO
 ABONNEMENTS PAR LA POSTE
 EDITION QUOTIDIENNE
 CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) \$6.00
 Etats-Unis et Empire britannique 8.00
 UNION POSTALE 10.00
 EDITION DU SAMEDI
 CANADA \$2.00
 Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 9 JUILLET 1947
 85. Zénon et ses compagnons, martyrs
 Demain: BEAU ET PLUS CHAUD.
 MAXIMUM ET MINIMUM:
 Aujourd'hui maximum, 72.
 Minimum, 48.
 Minimum aujourd'hui, 48.
 Minimum demain, 46.
 BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.95; 11 h. a.m., 30.00; midi, 30.05.

"Le Bloc populaire canadien continue ses activités politiques dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral"

(M. Maxime Raymond)

"Rien n'est changé, ajoute le chef national du "Bloc", et celui qui succédera à M. Laurendeau à Québec, n'aura pas d'autre mandat que celui qu'il a lui-même rempli jusqu'ici"

A la suite de la démission de M. André Laurendeau, comme chef provincial et membre du "Bloc populaire canadien", M. Maxime Raymond, chef national de ce mouvement et député de Beauharnois-Laprairie aux Communes, nous fait tenir la déclaration suivante dans laquelle M. Raymond déclare formellement que "le Bloc populaire canadien a le même programme qu'il a formulé lors de sa formation et qu'il continue ses activités politiques dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral, avec la même orientation, la même doctrine, les mêmes idées à défendre".

Voici le texte de la déclaration de M. Maxime Raymond:

"J'ai pris connaissance par les journaux de la déclaration de M. André Laurendeau, annonçant sa démission comme chef provincial et membre du Bloc populaire canadien.

"Le motif de son départ serait, dit-il, une divergence d'idée entre lui et la majorité des dirigeants de notre mouvement. Pour éviter toute équivoque dans l'esprit du public, je tiens à déclarer formellement que le Bloc populaire canadien a le même programme qu'il a formulé lors de sa formation, et qu'il continue ses activités politiques dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral, avec la même orientation, la même doctrine, les mêmes idées à défendre.

"Rien n'est changé. Et celui qui succédera à M. Laurendeau, à Québec, n'aura pas d'autre mandat que celui qu'il a lui-même rempli jusqu'ici et qu'il dit "vouloir continuer de remplir", tout en démissionnant non seulement comme chef, mais aussi comme membre du mouvement.

"Dans ces circonstances, le public devra nécessairement chercher d'autres raisons à la démission de M. Laurendeau.

"Inutile d'ajouter que c'est à regret que je vois M. Laurendeau abandonner un mouvement qu'il a servi et dirigé avec moi pendant 5 ans. Toutefois, je note le fait qu'il entend "continuer à défendre rigoureusement le même programme et les mêmes idées", qui ont été et qui restent le programme et les idées du Bloc populaire canadien."

Maxime RAYMOND.

Le congrès des vocations

Après celui de Carleton (26-29 juin), celui de Ste-Anne-des-Monts (10-13 juillet) — La route de Notre-Dame du T. S. Sacrement — Fêtes eucharistiques — Exposition catéchistique

Sainte-Anne-des-Monts, 9 — Un deuxième congrès religieux se tient cette semaine dans le Golfe à Sainte-Anne-des-Monts, du 10 au 13 juillet. Ces assises seront visiblement la répétition de ce qui s'est passé en fin de juin à Carleton. Ces deux congrès sont eux-mêmes l'aboutissement d'une année d'efforts et de prières. Pour trois années à venir, les divers vicariats du diocèse auront leur tour.

Mais ce qui a singulièrement aidé à lancer l'opinion, c'est en plus d'une vingtaine de tridiums eucharistiques, le passage de la Vierge dans toutes les paroisses du littoral. Partout N. D. du T. S. Sacrement a reçu les ovations et l'ardente supplication des Gaspésiens. A genoux sur les routes à certains moments devenues plus qu'humides, à genoux dans leur camion ou sur le seuil de leur demeure, masses aux églises devenues une étape de découverte et se signant du signe de la croix, tous regardaient avec ce regard qui trahit la plus filiale confiance envers la Reine des vocations, dont les bras portent l'Enfant au ciboire. Et cette statue de cinq pieds dominant les foules soulevait les élans d'enthousiasme et filiale piété. A telle église, le triduum marial a vu la sainte table prise d'assaut. A telle autre, la procession aux flambeaux restera comme un impérissable souvenir. Grande-Rivière, Paspébiac, Rivière-au-Renard et cette semaine Mont-Louis sont comme les étapes des deux routes menant vers les congrès de Carleton et de Sainte-Anne-des-Monts.

Voici les détails du programme de ce grand congrès:

JEUDI 10 JUILLET: VEILLÉE D'OUVERTURE

8 h. p.m. Procession mariale. Réception liturgique de S. E. Mgr Albini LeBlanc, évêque de Gaspé. Bienvenue par le président du congrès: M. l'abbé J.-T. Chénard, v.c., curé de Sainte-Anne-des-Monts.

10 h. a.m. Au reposoir, messe pontificale par S. E. Mgr L. Napoléon Labrie, évêque du Golfe Saint-Laurent. Sermon aux enfants: L'esprit de sacrifice et la vocation. Prédicateur: M. l'abbé Chs-Eugène Roy, sup. du séminaire de Gaspé.

11 h. 30 p.m. Ralliement des enfants. Procession et offrande au reposoir.

3 h. a.m. La sacristie, réunion sacerdotale et forum sous la présidence de S. E. Mgr Albini LeBlanc, évêque de Gaspé. Sujet: Le prêtre recruteur de vocation par sa vie intérieure. Rapporteur: S. E. Mgr Napoléon A. Labrie, évêque du Golfe Saint-Laurent.

4 h. a.m. Au reposoir, Heure Sainte pour tous.

8 h. a.m. Au reposoir, veillée réparatrice. Sermon: Le rôle des parents dans la préparation de la vocation. Prédicateur: S. E. Mgr Charles-Eugène Parent, évêque auxiliaire de Rimouski.

11 h. p.m. Heure Sainte pour les "Lacordaire et les Jeanne d'Arc" de la région.

SAMEDI 12 JUILLET: JOURNÉE DE LA FAMILLE CHRETIENNE.

Sous le Patronage de la Sainte Vierge. Messe et communion aux églises.

10 h. a.m. Au reposoir, messe basse. Sermon: "N-D. du T. S.S. et le rôle de la mère dans la vocation de l'enfant". Prédicateur: Un Père du S. Sacrement.

11 h. a.m. à la sacristie, réunion sacerdotale et forum. Sujet: "Le prêtre recruteur de vocation par son zèle pastoral". Rapporteur: S. Exc. Mgr Albini LeBlanc, évêque de Gaspé.

2 h. 30 p.m. à la sacristie, réunion sacerdotale et forum. Sujet: "Le prêtre recruteur de vocation par son zèle pastoral". Rapporteur: M. l'abbé Alphonse Bernier, principal de l'école normale de Ste-Anne-des-Monts.

3 h. p.m. Au reposoir, Heure Sainte pour dames et demoiselles.

4 h. p.m. Au reposoir, Heure Sainte pour institutrices religieuses et laïques. Rapporteur: M. l'abbé Alphonse Bernier, principal de l'école normale de Ste-Anne-des-Monts.

8 h. p.m. Au reposoir, veillée de prières de la famille chrétienne. Sermon: "Les jeunes et la vocation". Prédicateur: M. l'abbé Robert Fortin, vicaire à Ste-Anne-des-Monts. Heures de prières et de dialogues jusqu'à minuit.

Minuit: Au reposoir, messe et communion.

DIMANCHE 13 JUILLET: JOURNÉE DE TRIOMPHE AU CHRIST-ROI

10 h. a.m. Au reposoir, messe pontificale d'ordination. Célébrant: S. E. Mgr Albini LeBlanc, évêque de Gaspé. Bénédiction papale.

2 h. p.m. Au reposoir, adoration pour les enfants.

3 h. p.m. Au reposoir, adoration sacerdotale. Sujet: "La grandeur du sacerdoce, nos devoirs envers lui". Prédicateur: M. l'abbé Louis Lévesque, directeur du Grand Séminaire de Rimouski.

4 h. p.m. Au reposoir, adoration pour les malades.

5 h. p.m. Au reposoir, adoration pour les membres de l'Association catholique.

8 h. p.m.: Procession aux flambeaux. Résolutions du congrès. Bénédiction du T. S. Sacrement.

Abonnements de vacances

Ne soyez pas pris au dépourvu. En vacances, vous serez bien aise de lire chaque jour votre quotidien préféré.

Faites-nous parvenir votre abonnement sans retard.

	Canada	Etats-Unis
1 semaine	0.20	0.25
1 mois	0.65	0.75
3 mois	1.65	2.25

Nous acceptons les abonnements par téléphone: BE. 3361

LE DEVOIR

B. P. 500, (Place d'Armes)

Les pensions de vieillesse sont encore insuffisantes

C'est ce qu'affirme le sénateur Haig — La loi est adoptée par le Sénat en troisième lecture

Ottawa, 9. (D.N.C.) — Après un débat au cours duquel l'opposition a soutenu que les pensions de vieillesse devraient être d'au moins \$40 par mois au lieu de \$30, le Sénat a donné son approbation au projet de loi modifiant la loi des pensions aux vieillards et aux aveugles.

Les pensions de vieillesse

A la reprise du débat sur les pensions de vieillesse, le leader de l'opposition, M. John-T. Haig, critiqua verbalement le bill du gouvernement. A son avis, le minimum des pensions devrait être de \$40 par mois, non de \$30, et le gouvernement fédéral devrait payer 90 pour cent de cette somme au lieu de 75 pour cent. Selon lui, le gouvernement fédéral devrait verser la totalité de la pension de vieillesse, mais comme les provinces doivent assumer l'administration de la loi, il juge bon que les provinces en paient au moins une part afin qu'elles aient intérêt à ce que la chose soit bien administrée.

Le sénateur Haig trouve que le bill ne va pas assez loin, car il considère que l'augmentation prévue ne correspond pas à l'accroissement du coût de la vie. Il juge en outre que le taux des pensions devrait être uniforme par tout le pays parce que, s'il convient de payer une pension de \$40 en Ontario, cela vaut également pour le reste du Canada, surtout pour des provinces comme le Manitoba, où l'hiver est plus rigoureux qu'en Ontario, donc plus coûteux. Il est aussi d'opinion que le revenu personnel qu'un pensionné peut recevoir sans perdre ses droits devrait être de \$720, ou même de \$960, au lieu de \$600.

Après cette intervention du sénateur Haig, le bill des pensions fut adopté en deuxième et en troisième lecture.

Le Sénat tiendra une autre séance cet après-midi.

La Finlande accepte

(Dernière heure)

Paris, 9. (Reuter) — L'on apprend aujourd'hui que la Finlande a accepté l'invitation anglaise à la conférence qui doit s'ouvrir ici le 12 juillet au sujet du plan Marshall. Des nouvelles antérieures disaient que la Finlande n'accepterait probablement pas.

Narcomanie et Bir... manie

Washington, 9 P.A. — Le secrétaire d'Etat américain a publié aujourd'hui une note qu'il avait transmise à la Grande-Bretagne durant la guerre et qui disait qu'un "nombre considérable" de soldats américains avaient contracté l'habitude de fumer de l'opium durant leur séjour dans l'Inde.

On ne donne pas de chiffres, mais on explique que ces soldats demandaient une attention spéciale à leur retour dans leur pays. On a publié la note, datée du 8 août 1945, ainsi que la réponse britannique, à cause de l'intérêt du gouvernement américain dans le problème des narcotiques en Orient et en vue d'une assemblée prochaine de la commission des stupéfiants de l'ONU. La note américaine exprimait la crainte que l'opium birman n'entre en fraude aux Etats-Unis, tout comme y entre celui qui vendent les boutiques anglaises de l'Inde. Le 12 novembre, la Grande-Bretagne répondait que le gouvernement de Birmanie avait décidé d'abolir le système des fumeries licencées et qu'on ne connaissait pas de cas de narcomanie parmi les troupes américaines de Birmanie.

Un noyé retrouvé

On a repêché hier, dans le voisinage du quai de Verchères, le cadavre de M. Eugène Desrosiers, de Montréal, dont on ignore l'adresse. La victime était rapportée disparue depuis lundi. M. Desrosiers faisait du taxi à Montréal et avait son poste de stationnement à l'angle des rues Saint-Dominique et Vitré. L'enquête du coroner aura lieu à Verchères.

Le juge Braham est décédé hier

Durham, 9 — Le juge William G. Braham, ex-président de l'Association nationale des ligues de baseball mineures, est décédé hier, à l'âge de 72 ans.

Braham s'était retiré de la présidence à la réunion des ligues mineures à Los Angeles, en décembre dernier. Il eut comme successeur George M. Trautman, qui était le gérant-général des Tigers de Detroit.

Braham a continué à servir l'Association à titre de conseiller. Il avait son bureau à Durham. Trautman transféra les quartiers généraux des ligues mineures à Columbus, Ohio.

Les fiançailles de la princesse Elisabeth

Elles seraient annoncées d'ici vingt-quatre heures

Londres, 9 (A.P.) — On croit de plus en plus fermement dans les cercles officiels que les fiançailles longtemps attendues de la princesse Elisabeth avec le lieutenant Philip Mountbatten seront annoncées dans les 24 heures. Les hauts fonctionnaires du gouvernement et de la maison royale n'ont pas nié la rumeur et se contentent de déclarer que le roi n'a pas encore donné son consentement formel.

La nouvelle des fiançailles de l'héritière présumptive du trône d'Angleterre et de l'ancien prince Philippe de Grèce a été annoncée dans le journal de Londres Daily Mail; ce quotidien tient l'information de personnes bien placées auprès de la famille royale de Grèce. Le gouvernement grec n'a pas voulu faire de commentaires à ce sujet.

Décision prise

Interrogé sur la question, un porte-parole du palais de Buckingham a déclaré que le roi n'avait pas encore autorisé la publication de quelque déclaration que ce soit au sujet des fiançailles de la princesse Elisabeth. Lorsque Sa Majesté aura pris une décision, elle la fera connaître par la filière habituelle. "Les observateurs ont tout de suite noté que ce porte-parole avait parlé des fiançailles comme d'une chose déjà réglée et ils en ont déduit que l'annonce officielle ne saurait en effet tarder. Quant à la filière habituelle, dont il est fait mention, il s'agit probablement des *Expedients de la Cour* (*Court Circular*) ou de la *London Gazette*, une publication officielle du gouvernement.

Servitude royale

Le correspondant à la Cour de la Press Association, M. Louis Wulff, a d'abord trouvé que la nouvelle du Daily Mail manquait totalement de vérité, puis il s'est ravisé et il a plus tard déclaré que les rumeurs au sujet de ces fiançailles deviennent de plus en plus précises et qu'il est fort possible que le roi les annonce ce soir ou demain matin. Ce correspondant ajoute que si tel est bien le cas, le mariage aurait lieu à l'abbaye de Westminster, mais pas avant le mois d'octobre, à cause de la longueur de certaines formalités préalables, une de celles-ci serait le consentement qu'il faudrait obtenir du Parlement britannique.

Quelques-uns disent que le Conseil privé doit aussi donner son approbation; d'autres soutiennent que cela n'est pas nécessaire et qu'en fait la position constitutionnelle des parties, sur ce point, n'est pas claire du tout depuis cinquante ans; celui qui devait devenir Georges V créa un jour un précédent par la façon dont il a pris la décision de son mariage.

Quoi qu'il en soit, une réunion du Conseil privé a très bien pu avoir lieu, sans que le public ou la presse en aient été informés; une telle réunion a été présidée la semaine dernière par le premier ministre Clement Attlee, mais on ne sait pas de quoi il fut alors question. De la même manière, plusieurs prétendent que le roi devrait consulter le gouvernement anglais et celui des Dominions; mais encore là, d'autres répondent que le roi n'est pas tenu de le faire et qu'en tous cas, rien n'indique qu'il ne l'ait pas déjà consulté. Le roi est en relation immédiate avec les premiers ministres des Dominions, comme il l'est avec M. Attlee.

Londres, 9 (C.P.) — On a aujourd'hui appris de personnes officielles au palais de Buckingham qu'une déclaration formelle sera faite dans un jour ou deux sur les rumeurs relatives aux fiançailles de la princesse Elisabeth avec le lieutenant Philip Mountbatten. Celui-ci, s'il devait se fiancer avec la princesse, serait probablement créé duc du sang royal, tout comme les ducs de Windsor et de Gloucester.

Vingt autres ducs de la Chambre des lords ne sont pas "du sang royal". Présentement, Mountbatten est instructeur au camp naval de Corsham.

Londres, 9 (Reuter) — On croit comprendre que la déclaration promise au sujet des fiançailles de la princesse Elisabeth "lètera une lumière complète sur toute cette question..."

Le frère et la sœur se noient

Sudbury, Ont., 9. (C.P.) — Joyce Tallon, 16 ans, et son frère, Manly, 14 ans, se sont noyés hier en se baignant au lac Birch, à 15 miles au nord-ouest d'Espérance. Ils étaient allés en pique-nique avec leur mère, Mme Lucie Tallon, et leur sœur, Bessie, de 26 ans. Des témoins disent que les deux victimes s'amusaient à s'éclabousser de l'eau, dans une anse du lac, quand elles se sont enfoncées, pour ne plus reparaitre à la surface.

Un homme meurt des suites d'une altercation

Alex Scott, 36 ans, domicilié à 42, rue St-Germain, Ville St-Laurent, a succombé à une fracture probable du crâne ce matin. Il avait été hospitalisé au Royal Victoria, après avoir été battu par trois jeunes gens inconnus. L'altercation a eu lieu à quelques pas du Mansfield Café, sis à 1488, rue Mansfield, d'où la victime venait à peine de sortir, aux heures de ce matin. M. Scott est père de deux garçons âgés de 10 et 5 ans. Il est resté inconscient sur le trottoir après la bagarre, et les assaillants ont pris la fuite. Un chauffeur de taxi a été témoin de l'affaire. Selon la police, il n'y a aucun signe de vol. On croit qu'un excès de boisson aurait causé le différend tragique. Il y aura enquête du coroner.

L'instruction des spécialistes

Le quartier général de la région militaire de Québec annonce que l'entraînement, d'été des unités de réserve du corps d'infanterie royal canadien visera à former un cadre de sous-officiers et de spécialistes pour les unités de réserve qui permettra l'expansion rapide en cas de circonstances imprévues.

Des écoles pour les officiers, sous-officiers et spécialistes se sont établies à Farnham pour les unités d'infanterie de réserve.

Du 14 au 26 juillet, des officiers, sous-officiers et spécialistes des Fusiliers Mont-Royal, du régiment de Châteauguay et du régiment de Maisonneuve suivront des cours dirigés par des officiers et des sous-officiers de la force active. Du 21 juillet au 2 août, l'entraînement sera suivi par des membres du Canadian Grenadier Guards, des Victoria Rifles of Canada et des Black Watch.

Les régiments de Joliette et de St-Hyacinthe ainsi que les Fusiliers de Sherbrooke subiront leur entraînement du 28 juillet au 9 août.

Deux unités complètes seulement iront à Farnham au cours de l'été. Le Black Watch, qui passera la fin de semaine du 19 au 23 juillet, et les Fusiliers de Sherbrooke, au cours du mois d'août.

Les funérailles du Dr Barbeau

A Notre-Dame-de-Grâce

Les funérailles du docteur Antonio Barbeau ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

S. Exc. Mgr Conrad Chaumont a chanté le service, assisté de Mgr L. Morin, vicaire général, comme prêtre assistant, du R. P. Ivan d'Orsonne, S.J., comme diacre d'honneur, du R. P. P. M. Gaudreau, O.P., comme sous-diacre d'honneur, de M. l'abbé Bruno Presseault, curé de St-Joseph de Bordeaux, comme diacre d'office, et de M. l'abbé Albert Garon, vicaire de la prison de Bordeaux, comme sous-diacre d'office. M. l'abbé Jacques Laramée agissait comme maître de cérémonie.

Dans le sanctuaire on remarquait: les RR. PP. M. Voyer, O.P., Césaire Forest, O.P., Maurice Braudel, O.P., Réginald Croteau, O.P., le chanoine Moïse Paiement, curé de Boucherville, les RR. PP. Eustache Gagnon, C.S.C., Roméo Bergeron, S.J., M. le chanoine Georges Deniger, vice-recteur de l'Université de Montréal, M. le chanoine J.-A. Bourassa, curé du Sacre-Coeur, M. le chanoine René Drouin, Mgr Olivier Maurault, P.D., directeur de l'Université de Montréal, Mgr Romain Boule, vicaire général et curé de Longueuil, les RR. PP. M. A. Lange, O.P., Ludger Brien, S.J., O. Desrochers, C.S.C., Ph. Boulay, C.S.C., M. Jean Roy, P.S.S., M. l'abbé E. Llewellyn, aumônier des étudiants de l'Université de Montréal, l'abbé Y. Gélinas, l'abbé Henri Bellemare, directeur du collège de l'Assomption, l'abbé Georges Trudeau, aumônier, l'abbé P.-E. Champagne, l'abbé J.-H. Clément, aumônier de l'Hôtel-Dieu, le R. P. J.-M. Legat, O.P., les portiers d'honneur étaient les Drs William Cane, Wilder Penfield, J.-L. Desrochers, Emile Legrand, Paul Dumas, Jean Sautier, Albert Juras, Roma Amyot, Zénon-H. Lesage et Gérard Lacasse.

Conduisant le deuil: MM. André Barbeau, fils du défunt; Rodolphe Dagenais, beau-frère; C. Barbeau, oncle du défunt; l'abbé J.-H. Clément, aumônier de l'Hôtel-Dieu; M. le juge Bernard Bissonnette, de la Cour d'appel; G. Barbeau, G. Dugas, Léonard Pigeon, Albert Dumas, Léopold Pigeon, C. Trudeau, L.-R. Trudeau, Marcel Trudeau, Pierre Trudeau, Roger Bourassa, F.-X. Piché, cousins.

On remarquait dans le cortège, S.H. le maire Camille Houde, MM. J.-E. Dubrulé, Jules Hone, René Guénette, Léon Lortie, Paul-M. Lemieux, J.-R. Paris, Armand Gaumartin, Philippe Gaisse, Thérif, César Duguay, Jules Massé, Gérard Fortier, Alex. Hébert, Lucien Rolland, Louis Provost, Pierre Lafontaine, Me Maximilien Caron, Robert Choquette, Joseph Lapointe, J. Blais, Pierre Lavoie, Arthur Le Blanc, St-Marie, les Drs J.-L. Olivier, Origène Dufresne, Edouard Desjardins, représentant la Société médicale; Pierre Masson,

Au congrès municipal de Winnipeg

La province de Québec veut donner aux municipalités une plus grande autonomie, dit M. Bona Dussault

Winnipeg, 9 (C.P.) — Le profond désir du Québec d'augmenter ses pouvoirs municipaux, son indépendance et son autonomie, "jusqu'au plus haut degré possible" explique en bonne partie la mesentente qui existe entre cette province et le Dominion", a déclaré ici hier M. Bona Dussault, ministre des Affaires municipales de la province de Québec. Il était conféré invité au congrès des maires et des municipalités.

"Nous voudrions convaincre les détenteurs du pouvoir central, dit M. Dussault, qu'il serait de leur intérêt et de l'intérêt du pays tout entier, d'apprécier les nombreux services rendus par les gouvernements provinciaux et leurs systèmes de municipalités. Ils devraient se rendre compte du fait que ce n'est pas le pouvoir central qui a créé les provinces, mais qu'il fut créé par elles. Nous voudrions aussi convaincre ces centralisateurs, a dit M. Dussault, que la décentralisation est le meilleur système démocratique et celui qui donnera au Canada l'unité, la prospérité et le bonheur."

"Le gouvernement de la province de Québec, dit-il, est actuellement à faire la révision de son code municipal dans l'intention d'accorder des pouvoirs administratifs et une autonomie déclarée M. Asselin.

Les locataires

Au congrès des maires, à Winnipeg, M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, s'est porté à la défense du locataire. Il a affirmé que, au cours des 50 dernières années, rien n'a été fait pour améliorer le sort de ceux qui ne peuvent disposer de plus de \$30 par mois pour payer leur loyer. "Plus tôt le gouvernement fédéral présentera un plan d'ensemble d'habitation, plus tôt les gouvernements provinciaux et municipaux seront prêts à coopérer", a déclaré M. Asselin.

Projet d'amendement de la Charte de l'O.N.U.

Des sénateurs de Washington préconisent une atténuation du droit de veto

Washington, 9. (A.P.) — Plusieurs sénateurs républicains et démocrates projettent de faire adresser par le Congrès au président Truman, une requête lui demandant de prendre l'initiative d'un mouvement pour réorganiser les Nations Unies.

Le projet est encore à l'étape préliminaire, mais il sera peut-être soumis au Congrès avant son ajournement, à la fin du mois. Il s'agit de demander au président qu'il donne instructions à M. Austin de convoquer une conférence générale pour réviser la Charte de l'O.N.U., afin d'en faire un instrument plus efficace pour la paix.

Cette manœuvre est dirigée contre le droit de veto. Elle ne pourrait pas réussir dans les conditions actuelles, car l'article 109 de la Charte prévoit que toute modification de ce document ne peut être adoptée que sur un vote des deux-tiers de l'Assemblée générale, y compris les cinq grandes puissances. La Russie pourrait donc mettre son veto.

Les auteurs du projet disent que cela pourrait conduire à la rupture de l'O.N.U., et à la formation d'une nouvelle société internationale; mais ils croient que la résolution qu'ils préconisent pourrait être utile dans les mois difficiles qui s'annoncent, alors que la Russie bloque le projet de restauration de l'Europe aussi bien que le contrôle international de l'énergie atomique.

Avis aux lecteurs

(Montréal et banlieues)

Chaque jour, plusieurs de nos lecteurs sont privés de leur journal préféré. Les uns se plaignent du retard de la livraison, d'autres de ne pas le trouver chez les vendeurs de journaux.

Dans le but d'améliorer la distribution de notre journal, veuillez compléter le coupon ci-dessous et le retourner immédiatement à

C. P. 500 (Place d'Armes) — Montréal

NOM

ADRESSE

TELEPHONE

CARNET MONDAIN

DEPLACEMENTS

M. et Mme Jean-Louis Bergeron et leur fils Pierre-Hugues sont de retour d'un voyage à Toronto, Niagara et Buffalo.

THEATRE EN PLAIN AIR

Pour venir en aide à la Société canadienne du cancer, la Montreal Open-Air Playhouse donnera le 20 juillet, sur le Mont-Royal, un accordé leur patronage à des représentations. S. H. le maître de Montréal, M. Camille Beaudet, Sir Montagu et Lady Allan, Mme Alphonse David, M. et Mme J.-W. McConnell, M. et Mme Cleveland Morgan, le major-général et Mme E. de B. Panet, le vice-maire de l'air et Mme Adela Raymond, le Dr et Mme F.-Cyril James, Mme D. Forges Angus, le Dr W.-W. Chipman, M. James Wilson et M. et Mme Ross Clarkson.

FIANÇAILLES

Récemment ont eu lieu les fiançailles de Mlle Gemma Roussel, g.m.s., fille de M. et de Mme Oscar Roussel, décédée, de la Rivière-du-Loup, à M. Dieudonné St-Onge, fils de M. Arthur St-Onge, décédé, et de Mme St-Onge, de Montréal.

PROCHAINS MARIAGES

Son Exc. Mgr J.-Conrad Chaboussier, évêque auxiliaire de Montréal, bénira lundi, le 14 juillet, à 10 h., en l'église Notre-Dame-de-Gâce, le mariage de Mlle Claire Gagnier, fille de M. et de Mme René Gagnier, des Trois-Rivières, avec M. Raymond Dionne, fils de M. J.-A. Dionne, décédé, et de Mme J.-A. Hélu, de Montréal. Mlle Renée Gagnier, sœur de la mariée, sera dame d'honneur et M. Paul Tanguay, garçon d'honneur. M. Gérard Gagnier, frère de la mariée, M. Antoine Masse, Yves Rolland et Jean-Jacques Bouvrette placeront les invités. Après la cérémonie, une réception réunira les invités au Victoria Hall.

Mercr. 16 juillet, à neuf heures, sera célébré, dans l'intimité, en l'église Ste-Marguerite-Marie, le mariage de Mlle Jeanne Demers, fille de M. et de Mme C.-E. Demers, avec M. Rosaire Morin, fils de M. et de Mme A. Morin, de St-Louis de Temiscouata. La bénédiction nuptiale sera donnée par M. le chanoine Lionel Groulx. Pas de faire-part.

Si le thé constitue une boisson agréable, il ne faut pas en faire la base du régime, affirmement les experts de la saine alimentation. Malgré sa vertu rafraîchissante, le thé ne peut suffire à la vie.

Une vérité toute simple

On trouve sous la plume de Guy de Larigaudie, chef scout et écrivain de grande classe, grand voyageur par surcroît, la vérité suivante: La grossièreté des manières devient vite grossièreté du cœur et de l'intelligence. S'astreindre aux obligations d'une tenue tout extérieure, c'est conserver en soi, malgré les influences du dehors, sa dignité profonde.

Combien de familles, combien d'écoles ne pensent pas réellement à enseigner cette vérité ou l'équivalent? Combien de milieux éducatifs pensent à tort que tolérer les manières vulgaires ne nuit en rien à la distinction de l'esprit. C'est le fond qui compte, entend-on répéter, non seulement à propos de manières, mais aussi du langage comme de l'écriture, ou plus exactement du style. On pense sauver le fond en négligeant la forme.

C'est ainsi qu'on voit tant de gens soigner, essayer de soigner leur langage devant certains visiteurs, d'autres changer gauchement de ton quand leur interlocuteur se nomme au téléphone, d'autres encore s'embarquer dans la rédaction d'un article sur un grand sujet avec une plume qui suit de loin ledit sujet. Voilà où mène l'indifférence envers la forme. Sous prétexte de n'attacher, de n'accorder d'importance qu'au fond, pour ne pas faire de cérémonie pour rien, on a négligé la présentation, l'apparence, oubliant que même la vérité a plus de chance de faire son chemin si elle est bien présentée, la sincérité, bien exprimée, le droit, bien exposé.

Mais il y a plus. Larigaudie va plus loin en disant: la grossièreté des manières devient vite grossièreté du cœur et de l'intelligence. Nous voilà dans le domaine des sentiments et des idées. C'est beaucoup plus grave.

Sens de la mesure et des nuances, compréhension des autres, respect de la personnalité comme du bien d'autrui, aptitude aux tâches générales, esprit de justice et de charité, faculté de s'adapter au travail et à son milieu, familial et social, autant de qualités que ne posséderont jamais les individus souffrant de grossièreté du cœur et de l'intelligence. Aussi bien dire qu'ils seront de bien pauvres spécimens d'humanité avec bien peu de chance de réussir leur vie, leur carrière ou leur bonheur. Parce qu'en fin de compte la grossièreté de manières n'attire, ne peut attirer que des gens de même calibre et aucun avancement au travail ni en société.

Les collégiens et collégiennes que l'on rencontre en groupe dans les voitures publiques et qui, si souvent hélas! font preuve d'un langage déconcertant et de manières à l'avenant, devraient essayer de bien comprendre cette pensée de Larigaudie. Les parents qui veulent être vraiment éducateurs devraient y trouver aussi le courage d'être plus exigeants envers la jeunesse qui cherche à s'affranchir de tout, même des manières de civilisés qui, seules, rendent la vie possible en société.

Germaine BERNIER

Deux mots d'histoire

La sténographie est extrêmement ancienne. Xénophon se servait d'une écriture abrégée pour noter les discours de Socrate. Tiron, l'un des secrétaires de Cicéron, inventa un système de sténographie que l'Église employa jusqu'au moyen âge. Puis, en 1777, la sténographie réinventée par Coulon de Thévenot fait sa réapparition. Des lors, c'est en France que se perfectionne la méthode sténographique, grâce à Bertin, Prépeon, Duployé, Prevost, Delaunay, etc.

La machine à écrire fut aussi inventée par un Français: Guillemot, vers 1870, et en 1899 la reine Elisabeth de Roumanie inventa une machine enfin silencieuse.



De vrais amis: Robbin Bay de Painsville, Ohio, et Champions Ramapo Blackie, un concurrent à l'exposition du New York's Westminster Kennel Club.

Achetez par catégorie

Beaucoup d'aliments canadiens vendus au public sont classés suivant la qualité. Le contenant ou le produit même porte une marque distinctive de catégorie, qui indique la qualité. Par conséquent, le consommateur qui précise la catégorie peut acheter avec confiance.

Le système de classement est d'une valeur inestimable pour le consommateur canadien, le fabricant et le producteur. On établit des types modèles de classement et les règles qui les régissent sont appliquées par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Fruits et légumes frais

Tous les fruits et légumes frais expédiés de la province ou des pays limitrophes sont classés et étiquetés par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Ces fruits et légumes sont classés en catégories et étiquetés en conséquence. Une fois que le produit est

sorti du contenant, il perd sa désignation de catégorie, mais, s'il est étiqueté pour la vente par catégorie, le produit doit posséder les qualités exigées par la norme de la catégorie désignée. Les emballages ou contenants utilisés pour les fruits et légumes frais sont standardisés quant aux dimensions.

Recherchez la marque de catégorie. — La marque de catégorie sur les paquets et contenants de fruits doit paraître sur une étiquette, sur le couvercle sur la poignée.

LA MODE DU JOUR



Votre bambin sera à l'aise et heureux avec ce charmant ensemble si pratique. La culotte courte est tout indiquée pour les jours chauds. Le gilet complet heureusement l'ensemble.

Le No 9489 est offert pour les âges 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. La grande 8, genre salopette requiert 1 verge et 7 huitièmes de tissu de 35 pouces; le chapeau: 5 huitièmes de verge.

Ce patron est en vente au prix de 30 c. Service des patrons. "Le Devoir", 439, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 36 c. Aucun timbre n'est accepté. Écrivez clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Pour les légumes frais, la marque de catégorie doit paraître sur une étiquette appropriée ou sur la poignée, les côtés ou les extrémités des paniers ou autres contenants dans lesquels ils sont emballés.

Pommes et poires (Caisnes)

Très belles (Extra Fancy). — Saines, propres, parfaitement mûres, cueillies à la main, d'une même variété, bien formées, de grosseur uniforme et d'une belle couleur pour la variété... excellentes pour manger à l'état cru.

Belles (Fancy). — Généralement plus petites et pas aussi bien colorées que la qualité "Très belles"... bonnes pour manger à l'état cru.

"C". — Fruits moins parfaits... bons pour la cuisson.

Dans une autre catégorie comprenant des pommes "Belles" et "C" combinées, au moins 50% des fruits doivent être de la qualité "Belles".

Outre le port de vêtements légers, légers, les Canadiens devraient boire un peu d'eau à des intervalles répétés, pour contrebalancer la chaleur de l'été. Les breuvages sucrés, pris en grande quantité, creusent la soif.

Notes et pensées

Sachons maintenir notre bonheur

Même sans accès d'humeur, combien il est rare que l'on fasse effort pour surmonter sa fatigue, son ennui, afin d'être simplement agréable aux siens! Et de combien de maux est responsable cette quotidienneté lâcheté!

Tant de femmes coupables, qui ne le fussent point devenues si elles avaient trouvé en leur mari cet être facile et gai qu'il réservait, on ne sait pour qui ni pour quoi, sous un masque grognon et accablé! Tant de mariages volages qui seraient encore tenacement attentifs à leur femme si elle ne leur eût point avarement dissimulé, à l'abri de ses peignoirs défraîchis, des rhumes et de ses enfants... et de ses comptes de ménage, ce qu'elle possédait encore de grâce et de tendresse!

Que d'enfants dévoyés, ou simplement médiocres, mal utilisés, parce qu'ils n'ont jamais trouvé chez leurs parents que fronts soucieux, exigences aveugles, défense, raideur. Ils auraient eu besoin que l'on se fît petit avec eux, pour regarder de leur hauteur les montagnes qu'on leur voulait voir escalader. Que l'on combât l'abondance d'un cœur indulgent les manques de leur ignorance, de leur faiblesse, qu'on les modelât sans contrainte par le simple fait de faire devant eux ce qu'il fallait qu'on fît, d'être avec eux ce qu'ils attendaient que l'on fût, qu'on les regardât, qu'on les comprît, qu'on fût ouvert à leur naïf appétit d'amour...

Isabelle RIVIERE.

Curiosités

LES CHIENS DE CONSTANTINOPLE

Ils étaient célèbres jusqu'au commencement de notre siècle, surtout les chiens errants pullulant en Turquie. Mais, à Constantinople, ils étaient bien cent mille, qui vivaient sans lieu ni maître, en toute liberté, et qui étaient devenus les tyrans de la rue.

On les tolérât parce qu'on voyait en eux les meilleurs agents de la voirie. À la vérité, les chiens ne faisaient disparaître qu'une infime partie des ordures ménagères et dispersaient le reste. On a beau être chien et affamé, on ne peut avaler tout ce qui est rejeté des maisons des hommes. Les services qu'ils rendaient étaient donc contestables. En revanche, ils offraient de sérieux inconvénients. Morsures, chutes nocturnes, accidents de voitures causés par ces bêtes indolentes qui ne se dérangeaient que sous le coup de fouet, que nul cocher musulman n'ose approcher d'ailleurs avec force: il détonnerait plutôt son véhicule, au risque de le faire verser; enfin, les aboiements incessants faisant écho de quartier en quartier rendaient impossible tout sommeil tranquille: tels étaient les maux qu'ils occasionnaient par les chiens.

Mais il y avait pire. Chaque année, une centaine de cas de rage devaient être traités par la méthode Pasteur. De plus, beaucoup de maladies se trouvaient propagées par les excréments des indésirables toutous, car les nombreux égouts à ciel ouvert, forcément contaminés, servaient à arroser les jardins maraichers. On décida d'en finir avec les chiens. En 1910, on les déporta en masse dans une île déserte de la mer de Marmara. On les nourrit d'abord chichement, puis on les abandonna, et ils finirent par se dévorer entre eux. Une exécution en masse eût été préférable.

Les valeurs nécessaires au foyer

Qu'est-ce donc que la personnalité? D'abord, c'est la capacité de "se" déterminer soi-même. Par conséquent, il faut s'habituer et habituer ceux qui dépendent de nous à ne pas être à la remorque de nous ou de nos saisis. Arrêtons les sans-volonté, qui n'ont pas de personnalité, qui n'ont pas de valeurs. Ce sont les pauvres victimes de ce qui se fait et de ce qui se dit partout. On participe ainsi sans discernement à tous les usages. La mode, entendons-la ici dans un sens très général, est maîtresse de tout.

Avoir une personnalité, c'est sans doute être capable de "se" déterminer, mais c'est loin d'être suffisant. On ne peut trouver en soi toutes les justifications de ses actions. Celui ou celle qui agit selon ses caprices, ses humeurs, qui a pour principe d'action ce que l'appelle, et le le dis sans calembour, la théorie des "came-dit"; "J'agis parce que ça me dit de le faire; j'ometts elle chose parce que ça ne me le dit pas. Il y a autre chose que "soi", son egoïsme, pour diriger ses actions. Et cette autre chose s'appelle d'un beau et grand nom, la conscience. Complétons notre définition en disant: "la capacité de se" déterminer, oui, mais selon les dictées d'une conscience chrétienne, enne. La loi naturelle ne suffit pas à nous guider. Elle nous mène heureusement à s'obscurcir en nous, s'obscurcir; et l'histoire du monde l'illustre trop. La conscience est une mesure qui pousse sa norme dans la loi éternelle promulguée solennellement au Sinaï; perfectionnée par le Christ, notre Rédempteur, et dont l'Église est la dépositaire. Aux chrétiens, incombe le devoir d'éclairer leur conscience par une instruction solide et étendue. De nos jours, il ne nous est plus loisible de nous contenter de la foi du charbonnier. C'est travail, de la sauvegarde du foyer que de secondar tout ce qui développe les connaissances religieuses des nôtres.

A quoi cependant servirait-il d'avoir clair, si l'inertie nous empêchait d'agir selon ce qu'on a vu? Une autre qualité est requise et c'est la force. En outre d'être éclairée, notre conscience, pour mériter vraiment son nom, doit s'avérer vigoureuse. Ce que nous avons dit précédemment du mal qui atteint nos foyers: la peur de l'effort, nous indique bien clairement que c'est sur le développement et l'acquisition de ces valeurs que nous devons nous efforcer.

ment des volontés que doit porter principalement notre travail. Résumons. Ce qu'il faut pour consolider les pierres du foyer: ce qui est requis pour rétablir nos familles, ce sont avant tout des personnalités, c'est-à-dire, des gens capables de se déterminer selon les dictées d'une conscience chrétienne éclairée et forte. Pour ne pas tomber dans un stoïcisme inhumain, disons immédiatement que l'amour doit animer tous ces êtres qui composent le foyer. Et cet amour se doit d'être largement compréhensif de tout et de tous. Le feu réchauffe tout aussi bien qu'il éclaire. Voyons à ce que nos personnes soient gouvernées par un amour puissant et délicat. Que chez nous il y ait du courage, de la lumière et de l'affection. Ce qu'il faut à la famille, ce sont des consciences éclairées et fortes et des grands cœurs.

Louis-Marie SYLVAIN, O.P.

Missive

Chez les notaires

Québec, 9. (D.N.C.) — La Chambre des notaires de la province tient, dans les locaux de la Cour supérieure, au Palais de justice, sa grande session annuelle, sous la présidence de Me Yves Montreuil, notaire de Québec, président de la Chambre. 47 délégués de tous les districts de la province sont présents, et discutent les problèmes de la profession, les remèdes à leur apporter et les améliorations à suggérer aux confrères pour le bien public.

Le chlorophylle

Les Drs A. Benson et M. Calvin, de l'Université de Californie, ont fait récemment des observations intéressantes sur le chlorophylle, élément qui est responsable de la verdure des plantes. Ils ont utilisé un élément traceur radioactif, soit le carbone 14. Ils ont constaté que le pigment vert accompli son travail en deux stades. Jusqu'ici on était d'opinion que le chlorophylle transformait l'eau et l'anhydride carbonique au moyen de l'énergie solaire. La théorie d'aujourd'hui est d'abord émise, mais elle est encore en discussion. Une autre qualité est requise et c'est la force. En outre d'être éclairée, notre conscience, pour mériter vraiment son nom, doit s'avérer vigoureuse. Ce que nous avons dit précédemment du mal qui atteint nos foyers: la peur de l'effort, nous indique bien clairement que c'est sur le développement et l'acquisition de ces valeurs que nous devons nous efforcer.

EATON

est fermé toute la journée le samedi durant juillet et août

Heures d'affaires du lundi au vendredi:

9 h. 30 à 5 h. 30

Chaises de jardin

REG. 13.95

SPECIAL JEUDI

7.95

Leur cadre de luisant émail blanc est durable et à l'air propre. Leur tissu est de l'épais courtin orange, vert ou bleu. Repose-pieds tout blanc.

Mobilier, au cinquième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Feuilleton du "Devoir"

LA ROUILLE SUR LE FER

JEANNE de COULOMB

12. (Suite)

— Ce que j'en ai fait des tours de piste! M. de Sauvelade m'a dit que je savais très bien me servir de mes mains, de mes genoux et de mes jambes, enfin, suivant son expression, de mes "aids". J'ai même recueilli au voi un de ses axiomes favoris: les jambes créent la force, la main en règle la dépense. C'est profond, n'est-ce pas? Et très vrai, je crois!

Puis, sautant d'une idée à l'autre, le collégien continua: — A propos, Loyse, je crois que tu as raison: Mlle Corseye ne veut pas se marier parce qu'elle attend le retour du cousin Michel. Elle perd son temps. Il doit être de ceux qui tiennent leurs promesses... Il épousera sa

ter lui permit de rester en dehors du débat, mais elle en garda au fond d'elle-même une meurtrissure qu'elle ne pouvait ni ne voulait analyser, et qui l'humiliât sans qu'elle sût trop pourquoi.

Pendant la nuit, plusieurs fois, elle vint se pencher sur la blesée qui s'agitait en proférant des mots sans suite; celle-ci ne semblait pas donnée de sa présence. Elle lui parlait, au contraire, comme si elle était quelqu'un de ses proches, peut-être même sa mère.

— Et cependant, murmura sa sœur, s'il s'apercevait qu'il s'est trompé, mieux encore, qu'il fait mal en suivant sa fantaisie, devrait-il s'obstiner? Je ne le pense pas. Je te l'accorde, mais tu comprends, il est Béarnais, et les Béarnais sont entêtés — comme les Bretons du reste — alors, il s'entêtera malgré sa mère, et malgré son cœur ou même malgré sa conscience.

— Il faut prier, dit doucement Loyse. Moi, je prie tous les jours qu'il revienne vite et ne fasse plus pleurer tante Jeanne. Marie-France s'était levée pour aller chercher les cruchades, mais dans la four à se tenir chaud. Lorsqu'elle revint, le plaisir qu'éprouvaient ses neveux à la déguster. Maintenant, je regrette de

n'avoir pas su dire non, mais il est trop tard. "Après la guerre, m'assurait-on, vous ne trouverez pas l'occasion de refaire votre vie si vous n'êtes pas blonde!" Je les ai cru. J'ai eu tort. Oh! Je ne l'aimais pas pourtant autant que j'aimais l'autre, mais il me semblait tout de même que j'avais raison, n'est-ce pas? Pourquoi te tais-tu? Réponds-moi donc!

Parfois aussi ses mains brûlantes cherchaient les mains fraîches de son infirmière et les serraient à faire crêper celle-ci. Ou bien, elle se rejetait contre elle comme si, dans un coin de la chambre, elle voyait une ombre tapie qui l'effrayait: — Cache-moi, balbutiait-elle. C'est lui! Je l'ai bien reconnu. Il ne faut pas qu'il me voie telle que je suis.

D'autres fois, au contraire, elle semblait discuter avec un interlocuteur invisible. — Retournez là où vous étiez, disait-elle, derrière vos fils de fer barbelés... Mieux vaut que vous attendiez quelque temps pour revenir... Je ne serai plus blonde alors... Je serai redevenue celle qui vous plaisait. Toute la nuit, elle bataillait ainsi. L'aube seule lui apportait un peu d'apaisement, et, quand elle

se réveilla, les fantômes de la nuit semblaient avoir fui devant le soleil qui inondait la vallée et mettait quelques touches brillantes sur les plus hauts pics de la chaîne perdue dans une brume bleue.

— Ou suis-je? demanda-t-elle en se redressant. — A Barthez, madame, dans la maison où l'on vous a recueilli. Elle répéta tout bas: — A Barthez? C'est vrai... Ah! oui, j'y étais passée avant... La voix, bien timbrée et très harmonieuse, tremblait légèrement: émotion, souffrance... Mlle de Kermalec n'eut pas le temps de le définir: un claquement de béquilles sur la terrasse l'avertissait de l'approche de Mme Gélus.

Voici votre hôtesse qui vient savoir de vos nouvelles, dit-elle à la jeune femme, retombée sur ses oreillers. La visiteuse entra en effet par la porte-fenêtre ouverte sur la beauté chaude du dehors. — Alors, madame, demanda-t-elle avec le sourire un peu descendant qu'elle prenait en certaines occasions, et principalement lorsqu'elle exerçait sa charité, vous vous sentez mieux, n'est-ce pas? — Oui, madame, et grâce à

vous! Tout à l'heure, je me levais, et si je peux me procurer une auto, je regagnerai mon domicile qui est à Pau. — Attendez au moins que le médecin vous en donne la permission: il ne saurait tarder à venir. — Je ne voudrais pas vous encombrer plus longtemps. — Vous ne m'encombrez pas du tout! La maison est grande; elle peut se permettre d'être hospitalière. Mais sans doute craignez-vous que votre famille ne soit inquiète de votre absence; ce cas, on peut envoyer un coup de téléphone ou un télégramme à l'adresse que vous nous indiquerez et vous pourrez ainsi rester chez moi jusqu'à votre complet rétablissement. — Vous êtes trop aimable, madame, mais malheureusement, personne ne m'attend et je ne manquera à personne. — Alors, vous habitez Pau? — J'y habitais en qualité de réfugiée jusqu'à hier, mais les prix des hôtels de banlieue sont si élevés, je suis venue ici dans l'espoir d'y trouver des conditions plus abordables. Hier, avant mon accident, je m'étais arrangée avec une brave femme du pays qui me loua une chambre et fera la cuisine... Je devais y coucher le lendemain: elle sera

donc étonnée aujourd'hui de ne pas me voir arriver à l'heure que j'avais fixée. Vous la connaissez peut-être: elle s'appelle Blaisine et sa petite-fille et elle font des chapelets. — Je vois de quoi vous parlez, madame. C'est de Bibiane et de sa grand-mère... Vous serez très bien chez elles. Ce sont de très bonnes personnes. — La jeune femme soupira: — Il faut bien savoir réduire son train de vie lorsque la nécessité le commande. A Pau, lorsque j'y ai planté ma tente, j'espérais donner des leçons d'espagnol et d'espagnol dans le milieu des étrangers, mais la guerre les a dispersés, et les autres, païens ou refusés — ont tout autre chose en tête que de se perfectionner dans l'étude des langues... Ici, il est probable que je ne serai pas plus heureuse, mais, du moins, je pourrai peut-être, comme mes propriétaires, enfiler tout le long du jour des perles de buis ou de cristal... Ces simples mots étaient modulés le plus joliment du monde; ici un accent de découragement, là une pointe d'ironie, plus loin, une goutte d'amertume; ils énumèrent Mme Gélus qui, imbusée comme certaines Cérémoniales, s'écria sans plus réfléchir: — Vous cherchez une situa-

78 (suite)

Jan Peerce dans la soirée Chopin le 16

Jan Peerce dans la soirée Chopin le 16

BOURSE DE MONTREAL

Table with 2 columns: Taux, Variation. Lists various commodities and their prices.

Information agricole

La semaine dernière, le marché des bœufs de boucherie de Montréal...

LES MINES

Bulolo Gold Dredging Limited a avisé la Bourse de Montréal...

Les habitations rurales

Meilleures conditions de prêts. De meilleures conditions de prêts pour la construction d'habitations rurales...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

LE CURB DE MONTREAL

Table with 2 columns: Taux, Variation. Lists various commodities and their prices.

LES MINES

Goldvue Mines Limited a avisé le Curb de Montréal...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

BOURSE DE MONTREAL

Table with 2 columns: Taux, Variation. Lists various commodities and their prices.

LES MINES

Goldvue Mines Limited a avisé le Curb de Montréal...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

BOURSE DE MONTREAL

Table with 2 columns: Taux, Variation. Lists various commodities and their prices.

LES MINES

Goldvue Mines Limited a avisé le Curb de Montréal...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

BOURSE DE MONTREAL

Table with 2 columns: Taux, Variation. Lists various commodities and their prices.

LES MINES

Goldvue Mines Limited a avisé le Curb de Montréal...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

BOURSE DE MONTREAL

Table with 2 columns: Taux, Variation. Lists various commodities and their prices.

LES MINES

Goldvue Mines Limited a avisé le Curb de Montréal...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

Augmentation probable du coût de l'acier

Le prix de l'acier augmentera probablement à la suite des augmentations de salaires accordées aux mineurs de charbon...

AVIS PUBLIC. Province de Québec, comté Laval. Ville Montréal-Nord. Avis public vous est par les présentes donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère...

Au concours des avions-miniature

Samedi à l'aéroport de Saint-Hubert

Tous les avions, petits ou gros, modèles réduits ou avions grandeur, seront admis au concours. Les entrées, rudimentaires ou "dernier cri", tous prendront part au programme du Concours. Eaton d'avions-miniature qui a lieu samedi prochain, 12 juillet, à l'aéroport de Saint-Hubert. Diverses attractions procureront aux milliers de spectateurs une journée particulièrement intéressante et entièrement au grand air. Il y a de la place à l'aérodrome pour tous ceux qui veulent y passer la journée du matin à la fin de l'après-midi. Des trains spéciaux partiront de la gare centrale de Montréal à 8 h. 9 h. 15, 11 h. du matin et 12 h. 35, en plus des trains réguliers à 1 h. 20, 2 h. et 2 h. 30 de l'après-midi. Le départ des trains de retour sera annoncé au cours de la réunion.

Le programme de la journée suivra les grandes lignes suivantes :
10 h. : Ouverture du concours; envolées des modèles à fuselage mûs par caoutchouc, planeurs et modèles à essence (vol libre).
12 h. : Envolées de modèles contrôlés par câble.
1 h. : Arrivée du corps de clairons et tambours Viscount des cadets de la marine royale du Canada.
2 h. : Démonstration aérienne : envois en formation, bataille simulée et manœuvres, atterrissages et aérobie par avion isolé dirigé par le chef d'escadron R. Laporte, D.F.C. et agrafe.
3 h. 30 : Les envolées du concours d'avions miniature se continuent.
5 h. 30 : Fin du concours et distribution des prix.

Le congrès mondial de la famille et de la population

Les réunions de Paris, du 22 au 29 juin

Paris. — Vient de se terminer le congrès mondial de la famille et de la population. Commencé le 22 juin ce congrès — qui a remporté les plus satisfaisants et intéressants résultats — a fini le 29. Le problème de la famille et de la population ne manqua pas d'intérêt dans ce temps instable d'après-guerre.

Le travail du congrès fut divisé selon cinq sujets : niveau de vie, logement, relations entre parents et enfants, travail de la femme, rôle des organisations familiales dans l'Etat et dans la nation. On se rend aisément compte de l'importance de tels sujets d'études. On peut donc, par cela, mesurer l'étendue qu'offre le but du congrès.

Tel qu'indiqué par les principaux responsables des associations familiales de France, il en a brassé tous les problèmes familiaux. Cependant, étant donné le caractère universel de la délégation, on évita toute question qui aurait une relation trop directe à la politique ou à la religion. On tenta plutôt de trouver un peu la façon des syndicats en certains de la J.O.C.

nombre de lignes de forces communes, dans la solution des problèmes de la famille, selon lesquels les représentants de tendances même opposées sur d'autres plans furent prêts à travailler et au besoin à s'unir.

Le congrès s'ouvrit le 22 juin, alors que les délégués se réunirent dans les salons de M. Jacques Bassot, président de l'Union départementale des associations familiales de la Seine. Ce premier meeting était tout désigné comme une occasion pour les délégués des différents pays de prendre contact et pour les responsables du congrès d'indiquer l'esprit de l'importante réunion qui allait débiter le lendemain.

Déjà on pouvait signaler la présence d'environ 180 délégués de 24 pays différents. Les délégués se retrouvèrent de nouveau à l'ouverture du congrès qui fut sous la présidence de M. Tanguy-Prégent, ministre de la santé publique et de la population dans le gouvernement français. Le Canada était représenté par une quinzaine de personnes, dont M. et Mme Pierre Juneau, envoyés de la J.O.C.

Pour une pension de vieillesse à 60 ans

Le syndicat des charpentiers-menuisiers proposera, lors du congrès de la fédération du bâtiment qui aura lieu à Sainte-Agathe les 2 et 3 août prochains, qu'une résolution demandant le paiement entier de la pension de vieillesse aux épouses des pensionnés à partir de l'âge de 60 ans, soit adressée au gouvernement. Cette résolution a été acceptée à l'unanimité au cours de l'assemblée régulière de ce syndicat tenue lundi soir dernier, à 1231 est, de Montigny, salle des syndicats nationaux, sous la présidence de M. O. Fillion.

M. Delisle, secrétaire-correspondant des charpentiers-menuisiers, a déposé cette résolution, après avoir expliqué que l'épouse était ordinairement plus jeune et que la minime pension que retirait son mari à l'âge de 70 ans, n'était pas suffisante pour subvenir aux besoins. Il a donc demandé que dorénavant la pension soit automatiquement payée à l'épouse à partir de l'âge de 60 ans, si le mari en bénéficie lui-même.

Après l'adoption de plusieurs nouveaux syndicats, M. A. Gosselin, agent d'affaires, a invité tous les membres qui désiraient acquiescer de plus grandes connaissances de s'inscrire aux cours gratuits donnés par la Commission d'apprentissage au début de l'automne.

Condolances

Le syndicat a appris avec regret la mort de l'un de ses membres les plus actifs, M. Delphis Lachapelle et tient à offrir ses plus vives condoléances à la famille éplorée.

Convocation

L'union des employés de la cité de Montréal tiendra une assemblée spéciale ce soir, à 1231 est, de Montigny, salle des syndicats nationaux.

M. Aimé Laurin, organisateur général des employés municipaux de la région de Montréal, invite tous les membres de l'union à assister à cette importante réunion, où il fera rapport du congrès de la Fédération tenu à Québec dernièrement. L'on étudiera également le problème du titulariat et l'on discutera des derniers développements survenus dans les négociations de la convention collective. L'assemblée commencera à 8 heures et 15 précises.

Au congrès des maires

Chicoutimi, 9. (D.N.C.) — Plusieurs maires de la région sont partis samedi soir pour le congrès des maires du Canada qui se tient cette année dans l'Ouest. Mentionnons MM. les maires H.-H. Smith, de Chicoutimi, Jules Gauthier, de Jonquières, J.-C. Bradet, de Kénogami, J.-E.-A. Beaulieu, de Port-Arthur et d'autres peut-être.

L'heure de fermeture des magasins à Verdun

Le Conseil municipal de Verdun a décidé hier soir de ne rien changer quant à l'heure de fermeture des magasins le samedi soir dans cette ville. Quelques marchands avaient demandé que les magasins ferment à 9 heures le samedi pendant l'été, mais un plus grand nombre préférait le régime actuel de fermeture à 6 heures.

Les échevins Poirier, Gauthier et Gool se sont prononcés en faveur du statu quo pour le moment. Leurs discours ont été fort applaudis par l'assistance qui comprenait surtout des commis des deux sexes.

Sur proposition de l'échevin Gauthier, le Conseil reconvoquera à sa prochaine assemblée sa décision récente de commercialiser deux lots au coin des avenues Willbrod et Bannantyne; le maire Wilson avait mis son veto à cette décision, mais le veto a été renversé.

Comme le maire Wilson est à Winnipeg avec l'échevin Brown, tous deux représentant Verdun au congrès annuel de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, c'est le maire suppléant, l'échevin Poirier, qui a présidé la séance d'hier.

Une banque quatre fois volée

La succursale de la Banque Provinciale du Canada, sise à 2012 est, boulevard Gouin, a été volée hier après-midi pour la quatrième fois depuis le mois de février la visite indésirable des voleurs. Deux jeunes gens sont entrés dans l'établissement alors que le gérant, M. Guy Labelle, était seul avec la caissière. Les intrus ont pointé leurs revolvers sur les deux employés, enjambé le comptoir et se sont emparés de la somme de \$500 dans une caisse. On estime à environ \$6,000 le montant rafflé au cours des quatre vols. Le semaine dernière, Raymond Desjardins, 23 ans, et Jean Béland, 18, se sont avoués coupables de l'un des vols. Le juge T.-A. Fontaine des trois vols précédents. Ils attendent leur sentence.

La place du Canada

Washington, 9. (A.P.) — Le ministre des Affaires étrangères du Pérou, M. Enrique Garcia Sayan, a déclaré à une conférence de presse que son pays est en faveur de l'incorporation du Canada à la famille inter-américaine des nations.

En réponse aux questions des reporters, H. Sayan a déclaré : "Le Canada a toutes les raisons possibles pour justifier son entrée dans la corporation des pays d'Amérique, parce que le Canada fait partie d'un continent dont les liens deviennent de plus en plus serrés chaque jour, et que l'autonomie politique et économique dont il jouit lui permet de décider de lui-même de faire partie ou non de la famille des nations de l'hémisphère de l'ouest."

Mort de Me Jos. Sylvestre

Ancien député de Montcalm

Joliette, 9. (D.N.C.) — Me Jos. Sylvestre, C.R., est décédé mardi, le 8 juillet, à l'âge de 77 ans. La dépouille mortelle sera exposée au grand salon de l'hôpital St-Eusèbe. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juillet, à 10 h. 30.

M. Joseph Sylvestre naquit le 26 février 1870, à St-Barthelemy. Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption et ses études de droit à l'université Laval de Montréal. Il fut admis au Barreau en 1894 et fut nommé conseiller du roi en 1906. Conservateur en politique, il fit toutes les luttes de son parti et fut député du comté de Montcalm à l'Assemblée législative de 1908 à 1916. En 1921, les conservateurs de Joliette lui offrirent la candidature aux élections générales fédérales, honneur qu'il déclina. Il fut pendant douze ans président de la commission scolaire de Joliette.

En reconnaissance des éminents services qu'il avait rendus à l'Eglise, Sa Sainteté le pape le érè Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, au mois de janvier 1935.

Lors du centenaire du collège de l'Assomption, Me Jos. Sylvestre occupait la charge de président des anciens élèves de cette institution.

Il avait épousé dame Laetitia Corbin, qui lui survit ainsi que sept enfants : Philippe-Auguste, en Religion le R.P. Octave, de l'Ordre des Franciscains; Sylvestre, en Religion le R.P. Sylvestre-Sylvestre, provincial des Clercs de St-Viateur pour la province de Joliette; l'abbé Jean Sylvestre; le R.P. Alphonse Sylvestre, c.s.v., professeur de philosophie à l'université de Montréal; Me Georges Sylvestre, avocat au barreau de Joliette; Lily (Mme Lucien Pilote), de Montréal; Marguerite, en religion la Rév. Soeur Georges-Marie, de la communauté des RR. SS. de Ste-Anne, Montréal.

Nouvel agent du Vermont Central

M. W.-E. Kember, agent général du service des marchandises du Vermont Central, à Boston, Mass., annonce aujourd'hui la nomination de M. W. P. O'Brien au poste d'agent général de cette compagnie à Montréal. M. O'Brien s'occupe de transport depuis près d'un demi-siècle, succédant à M. Ernest Lortie qui a pris sa retraite récemment.

M. O'Brien débute dans les chemins de fer en 1900 comme messager au service des télégraphes du Grand Tronc.

En 1908, il quitte le service du Grand Tronc pour entrer comme commissaire à la "Richelieu and Ontario Navigation Company" maintenant la "Canada Steamship Lines. En 1921, il entra au service de la "St. Lawrence Transportation Company", comme gérant, poste qu'il abandonna trois ans plus tard pour devenir agent du service des voyageurs du Réseau national. En 1926, il fut nommé représentant du service des voyageurs du Vermont Central et fut promu, quatre ans plus tard, agent de ce même service pour la ville de Montréal, poste qu'il a détenu jusqu'à aujourd'hui.

La Tour de Londres

La Tour de Londres, située sur la rive gauche de la Tamise, à l'entrée du port, fut commencée en 1078 sur l'ordre de Guillaume le Conquérant, et achevée seulement vers 1250.

C'est le type de l'architecture militaire médiévale, lourde, massive, "témoin gris et morose des siècles passés".

En réalité, il ne s'agit pas d'une tour, mais d'une vaste citadelle de 5 hectares de superficie, entourée d'une enceinte qui communique avec l'extérieur par quatre portes (Porte de Fer, Porte de l'eau, Porte des Traîtres, Porte des Lions); enceinte dans laquelle sont comprises plusieurs tours : Tour Blanche, Tour de la Cloche, Tour Wakefield, Tour de Beauchamp. Actuellement, la Tour de Londres sert de musée. Protégés par de doubles glaces, par une lourde grille et par un système d'alarme électrique, les célèbres "Jouaux de la Couronne" sont exposés dans la Tour Wakefield.

Le gouverneur à Sherbrooke

En septembre prochain

Sherbrooke, 8. (D. N. C.) — Le vicomte Alexander de Tunis, gouverneur général du Canada, visitera Sherbrooke en septembre prochain, à ce que nous apprenons aujourd'hui. Il y a quelque temps, les autorités municipales avaient invité le gouverneur et la vicomtesse à visiter notre ville. La réponse est parvenue hier après-midi au bureau du greffier Antonin Deslauriers que le gouverneur général acceptait l'invitation. Toutefois, à moins d'un changement dans le programme d'ici là, la châteline de Rideau Hall ne pourra pas accompagner son mari.

Le gouverneur général arrivera à Sherbrooke à midi et dix minutes le 16 et il quittera notre ville à huit heures et quart du matin le surlendemain, 18 septembre.

Le programme de cette visite n'est pas arrêté encore, il va sans dire, mais le gouverneur général aurait manifesté le désir de faire une promenade en automobile à Stanstead, à Coaticook et à Magog. Cette partie du programme se déroulera dans l'après-midi du deuxième jour, le 17.

Pour ce qui est des détails au complet de cette visite, ils seront définis prochainement à une réunion du comité que les autorités municipales formeront au moment de la visite. On croit comprendre que ce comité comprendra le maire, les conseillers, MM. les sénateurs C. B. Howard et Jacob Nicol, M. J.-S. Bourque, ministre des terres et forêts et des ressources hydrauliques dans le cabinet provincial et député de Sherbrooke à la Législature, ainsi que M. Maurice Gingues, député du comté de Montcalm.

En visitant Sherbrooke, le gouverneur général du Canada continuera la tradition de ses prédécesseurs, sauf pour le comté d'Althion, l'un des rares gouverneurs généraux du Canada qui n'ont pas visité notre ville officiellement.

Le gouverneur général actuel est venu à Lennoxville, il y a deux ans, à l'occasion de la fin d'année universitaire à Bishop's. Son prédécesseur immédiat avait succédé à lord Tweedsmuir dont la mort survint à Ottawa avant l'expiration de son terme. Lord Tweedsmuir aura été le dernier gouverneur général à visiter Sherbrooke. C'était à la fin de l'hiver de 1936 alors que l'Empire observait un deuil de six mois après la mort du roi George V survenu le 20 janvier précédent.

Congrès des anciens des Frères du Sacré-Coeur

Le congrès annuel des Anciens des Frères du Sacré-Coeur aura lieu dimanche prochain, à St-Gabriel de Brandon. Le 25e anniversaire de l'arrivée des Frères à cet endroit sera célébré en cette même occasion. Le départ aura lieu de l'école Meilleur, 2237 rue Fullum, dimanche à 7 h. 40 a.m.

M. Jacques Forget au Club Richelieu

C'est jeudi, le 10 juillet, à 12.15 comme d'habitude que se tiendra le dîner-causerie régulier du club Richelieu. Le dîner sera présidé par M. Philippe Vailley. Le conférencier sera M. Jacques Forget, qui aura comme sujet : "La Bourse".

Agents demandés

Pour vendre des abonnements au DEVOIR dans les petites villes et les campagnes.

Situation permanente, commission généreuse. Les candidats devront donner de bonnes références. Ils devront posséder une automobile.

S'adresser à
F. CARON, chef du tirage,
(entre 3 hrs et 5 hrs.)

LE DEVOIR
430 EST, NOTRE-DAME

Jubilé d'or de Mgr M. Pilon

Edmonton, 9. — De grandes fêtes ont marqué ces jours derniers le jubilé d'or sacerdotal de Mgr Maxime Pilon, P.D., curé de Morinville depuis 25 ans. Une grande messe a été célébrée par le jubilaire, en présence de l'archevêque d'Edmonton, S. Exc. Mgr J. H. MacDonald; ce dernier a aussi prononcé en français et en anglais le sermon de circonstance. Une cinquantaine de membres du clergé ainsi qu'un nombre de fidèles étaient présents à la cérémonie; on remarquait la chanoine A. Pilon, chancelier du diocèse de Valleyfield, cousin du jubilaire; M. Emile Pilon, et le R. P. Léandre Pilon, O.M.I., frères de ce dernier, et M. Aurélien Pilon, son neveu. A l'issue de la messe il y eut un banquet, puis la bénédiction d'un chemin de croix et, dans la soirée, une représentation dramatique, donnée en français et en anglais. Mgr Pilon, est natif de Saint-Louis-de-Gonzague et a exercé son ministère pendant 9 ans à la cathédrale de Valleyfield; dans le diocèse d'Edmonton, il a été le curé-fondateur de la paroisse du Sacré-Coeur, puis vicaire général et vicaire-capitulaire.

Mlle Australie

Sydney, Australie, 9. — La dernière quinzaine a marqué le début du grand concours annuel pour le choix de Mlle Australie, la jeune fille qui sera jugée digne de représenter les femmes de son pays à l'étranger. L'élue doit joindre à une intelligence en éveil et un bon jugement une santé parfaite et un corps harmonieux. Elle doit être photogénique, connaître les bonnes manières et s'exprimer avec aisance. Elle doit manifester des talents artistiques et s'intéresser à au moins une des branches du sport. Ce sont là de sévères exigences et pourtant des centaines de jeunes filles se porteront candidates et les juges seront devant une tâche aussi délicate que l'an dernier.

La gagnante de l'an dernier, Mlle Rhonda Kelly de Brisbane, est rentrée il y a quelques mois d'un voyage en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada qui constituait une partie de sa récompense.

En outre de mettre en vedette la plus brillante Australienne de l'année, le concours a aussi pour but de prélever des sommes au profit de l'Association indépendante des jardins d'enfants.

Jean Clément sera ici vendredi

Le chanteur français Jean Clément, bien connu à Montréal et dans la province par le disque et par ses tournées antérieures, arrivera à l'aéroport de Dorval vendredi prochain, le 11 juillet. Son impresario, Henry Devylen, invite tous ceux qui l'ont connu à se porter alors à sa rencontre.



Pendant les jours chauds, les citadins fuient vers les lacs et les plages, à la recherche d'air frais, mais pour les enfants la crème glacée semble encore le rafraîchissement préféré. Cette petite de moiselle, en vêtements de soleil et recouverte d'un bonnet pour la protéger contre les ardeurs du blond phœbus, offre à partager avec son chien, qui ne semble pas broncher.

Le premier manuel de sténographie

La sténographie n'est pas d'hier puisqu'on en attribue l'invention aux Grecs ou aux Romains. Quand nos maisons d'enseignement classique et commercial ont-elles commencé à faire pratiquer la sténographie à leurs élèves? Nous savons que dans les écoles de commerce établies à Québec et à Montréal on enseignait la sténographie dès les premières années du siècle dernier. Toutes ces écoles étaient de langue anglaise. Dans nos collèges classiques, l'enseignement de la sténographie est venu beaucoup plus tard. Les sténographes officiels n'existaient pas encore à cette époque; toutefois, nous avons des comptes rendus de procès criminels où les témoignages ont été sténographiés. Chez les Canadiens français la sténographie n'est pas venue en vogue avant 1825 et peut-être même 1830. C'est en 1836 que François-Réal Angers, alors étudiant en droit, publia sa brochure *Système de sténographie applicable au français et à l'anglais*. M. Angers était un excellent sténographe et il enseigna cette science pendant toute sa cléricature. En 1865, Louis Peltier, publiait, à Québec, le *Rapporteur Canadien*, système phonographique de sténographie. Cette brochure est devenue très rare. Qui était ce Louis Peltier? Peut-être un des élèves de M. François-Réal Angers. Il avait publié trois ans plus tôt, en 1862, *Voyage par terre et par mer de Louis Peltier, comprend le récit de son voyage et de ses excursions en Afrique*. Peltier s'était probablement improvisé professeur de sténographie après ses voyages autour du monde.

On ne peut toutefois considérer la brochure de M. Angers comme le premier manuel de sténographie publié au Canada, puisque, en 1822, Thomas-Henri Gleason avait publié à Québec même une brochure intitulée et qui signa "sténographie lea. cher".

Le Fort La Reine

Le fort La Reine était situé sur la rive nord de la rivière Assiniboine au Portage-la-Prairie, à environ 12 milles du lac Manitoba. Construit par La Vérendrye en 1738, il porta d'abord le nom de fort Maurepas et prit ensuite celui de fort La Reine. La rivière Assiniboine portait

alors le nom de rivière St-Charles ou rivière des Assiniboels. Ce premier fort fut incendié par les sauvages vers 1750. Reconstituit deux ans plus tard par St-Pierre, il fut de nouveau brûlé et St-Pierre dut se retirer au fort Rouge pour y passer l'hiver suivant. D'après St-Pierre, le second fort construit était composé de bastions, de quelques édifices, et d'un dépôt de munitions. Reconstituit une troisième fois en 1753-1754, il fut définitivement abandonné par les Français en 1756 lorsque la présence des garnisons fut requise à l'est. En 1767, des commerçants anglais le visitèrent. La compagnie de la Baie d'Hudson l'occupa jusqu'à 1796, alors qu'il fut reconstruit sur ses anciennes bases.

Lucien BRAULT.

Grève de commis à Londres

Londres, 9. (Reuter). — Des piqueurs mobiles se tiennent prêts à intervenir dans le sud de Londres avec des automobiles, des motocyclettes, et des bicyclettes, alors que des commis en grève ont tenté un nouveau plan pour fermer toutes les 131 succursales de la Royal Arsenal Co-Operative Society et couper ainsi les rations de 540,000 familles. La grève entre au jour d'hui dans sa troisième année.

Collège de ST-LAURENT VILLE SAINT-LAURENT

Dirigé par les Pères de Sainte-Croix — Joint les avantages de la campagne à ceux de la ville — AUDITORIUM — ARENE — GYMNASIUM.

COURS CLASSIQUE
Inscriptions reçues dans les classes suivantes :

- PRECLASSIQUE (classe préparatoire)
Pour les élèves qui ont terminé la 6e année du cours primaire ou qui ont fait une excellente 5e année.
- ELEMENTS LATINS
Pour les élèves qui ont terminé la 7e année.
- SYNTAXE SPECIALE (deux années dans une — éléments + syntaxe)
Pour les élèves qui ont terminé la 8e ou la 9e année.

Prospectus sur demande. Tél. BYwater 2444

*Perfection...
...Vérifiée ✓*

Signifie Perfection en Fait de Cigarette dans

*La Fraîcheur
La Douceur
Le Goût*

**CIGARETTES
SWEET CAPORAL**

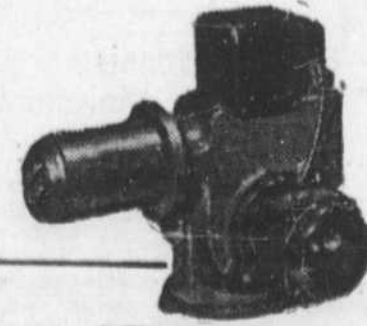
CONSTATEZ COMME UNE CIGARETTE D'APRES GUERRE PEUT ETRE PARFAITE

CHAUFFAGE "VOLCANO" À L'HUILE

assure confort et satisfaction

LA FOURNAISE OIL-O-THERM

Une unité complète—fournaise à eau chaude et brûleur—qui rencontre les besoins de tous les genres d'habitations. La fournaise est munie d'ailettes multiples qui augmentent la surface chauffante; il en résulte plus de chaleur avec moins de combustible. La fournaise OIL-O-THERM est "isolée" tout comme un thermos; d'où économie additionnelle.



Brûleur à l'huile VOLCANOIL

Brûleur à l'huile à haute pression. Économique, durable. Faites installer ce brûleur sous votre fournaise actuelle et commencez dès maintenant à bénéficier du confort que procure le chauffage totalement automatique. Modèle approuvé par la C.S.A.



Voyez votre agent ou votre plombier ou écrivez à

VOLCANO

VOLCANO LIMITÉE, 743, rue de la Montagne, Montréal • Tél. PL 8331

Les représentants de l'Américaine ont été vainqueurs par 2 à 1

Cette classique annuelle du sport national américain a donné lieu à une lutte très contestée, à Chicago

C'était la deuxième victoire enregistrée par les représentants du président Will Harridge et c'est Frank Shea qui a été reconnu comme le lanceur gagnant — Johnny Mize a frappé pour le circuit pour compter l'unique point des Nationaux — Ted Williams obtient deux coups sûrs — Newhouser et Blackwell ont débüté au monticule devant plus de 41,000 personnes au Parc Wrigley

Chicago, 9. — Les joueurs de la Ligue Américaine ont remporté la victoire sur les joueurs de la Ligue Nationale, hier, lors de la septième manche de la classique annuelle du sport national américain, qui s'est disputée au Parc Wrigley. La lutte a été très contestée, car c'est dans la septième manche que fut scellé le sort de cette joute. Par leur victoire d'hier, les Américains ont enregistré leur dixième gain contre quatre défaites.

Plus de 41,000 personnes ont été témoins de cette classique du sport national américain et, comme l'indique le résultat final, la rencontre fut intéressante et très contestée, car c'est dans la septième manche que fut scellé le sort de cette joute. Par leur victoire d'hier, les Américains ont enregistré leur dixième gain contre quatre défaites.

L'an dernier, les joueurs de la Ligue Nationale avaient été humiliés par un blanchissage de 12 à 0. Mais, hier, ils étaient sur la voie d'une victoire, lorsque leurs adversaires égalisèrent les chances dans la sixième manche pour ensuite s'assurer les honneurs de la rencontre en croisant le marbre une fois dans la septième manche. Un simple opportuniste Stan Spence dans la septième manche, alors que Bobby Doerr était sur le 3e coussin, a valu la victoire aux équipiers de la Ligue Américaine.

Johnny Mize, le redoutable premier-but des Giants de New-York, qui depuis le début de la saison a réussi 21 coups sûrs en obtenant dix des cinq coups sûrs de son club. Un de ses deux coups sûrs fut un dynamique coup de circuit à plus de 350 pieds du marbre, pour ainsi enregistrer l'unique point de son équipe.

Contrairement à ce que l'on prévoyait, Hal Newhouser a débüté sur le monticule pour les vainqueurs. Spud Chandler devait être le choix du pilote Joe Cronin pour lancer les trois premières manches de cette partie, mais en dernière minute Chandler révéla à son gérant qu'il ressentait un douleur au bras et qu'il lui était préférable de demeurer sur le banc. Cronin opta alors pour Newhouser, qui lança la septième manche contre Ewell Blackwell, l'un des Red Sox de Boston, qui détient le meilleur record actuellement chez les lanceurs de la Ligue Nationale avec 14 victoires contre deux défaites seulement.

Les vainqueurs ont réussi 8 coups sûrs contre les lanceurs de la Ligue Nationale. Ted Williams, brillant frappeur des Red Sox de Boston, et l'un des meilleurs coéquipiers de tous les temps selon plusieurs connaisseurs, a dirigé l'offensive de son club avec une paire de coups sûrs dont un double, en 4 présences officielles au marbre. Frank Shea, lanceur-recrue des Yankees de New-York, qui vint à la rescousse de Newhouser à la 4e manche, fut le lanceur vainqueur, tandis que Johnny Sain des Braves de Boston, subit la défaite.

Durant les trois premières manches de la partie, les lanceurs Ewell Blackwell et Hal Newhouser se livrèrent un intéressant duel sur le monticule. Blackwell se distingua particulièrement en s'accommodant d'un seul coup sûr en 3 manches et en faisant monter la poussière à 4 frappeurs adversaires. Frank Shea fut le choix de Joe Cronin pour remplacer Newhouser à la 4e manche et c'est alors que les joueurs de la Ligue Nationale prirent une avance de 1 à 0, quand le solide Johnny Mize expédia une desofrandes du champ droit pour enregistrer le premier point des hostilités et l'unique de la Ligue Nationale.

A la 6e manche, les joueurs de l'Américaine réussirent à égaliser le pointage. Luke Appling, vétéran arrêt-court des White Sox de Chicago, qui est à sa 16e saison dans les ligues majeures, débütait la manche et frappant un simple. Puis Ted Williams suivit avec un simple dans le champ droit pour se rendre au 3e but. Joe DiMaggio, des Yankees, cogna dans un double et Appling en profita pour croiser le marbre et enregistrer le point égalisateur.

A la 7e manche, la Ligue Américaine compta le point décisif, qui permit aux joueurs de Cronin de s'assurer la victoire. Le Red Sox de Boston, frappa un simple en direction du champ gauche, alors qu'un joueur était retiré. Doerr vola le 2e but. Sain, le 3e lanceur, était au monticule à ce moment, tenta de prendre Doerr en défaut au 2e but, mais il effectua un mauvais lancer et Stankyn, et Doerr se rendit immédiatement au 3e sac. Une erreur fut créditée à Sain. Rosar, le joueur de la Ligue Nationale, fut victime de trois balles bien placées de Sain mais Spence, joueur Sénateurs de Washington, envoyé au bâton pour frapper en règle pour le lanceur Shea, hommes.

Les joueurs du Montréal sont erratiques

Les Leafs de Toronto ont semé le profit du jour de congé de lundi pour refaire leurs forces et hier soir, au stade de l'avenue Delorimier, les gars de la Ville Reine ont eu raison des Roysaux de Clay Hopper par le compte de 4 à 2 mais il convient d'ajouter que les meneurs du circuit Shlaughnessy ont commis moins de cinq erreurs pour aider la cause des visiteurs et causer leur propre échec, car trois points des protégés de Elmer Vort ont été obtenus sur les bêtises de nos porte-couleurs.

Cut Deal, le lanceur des Torontois, a limité les Montréalais à six coups réussis pendant que les visiteurs accumulaient douze coups contre les lanceurs Johnny Van Cuyk et Joe Smolko, qui furent utilisés par le pilote Hopper. Van Cuyk accorda neuf coups sûrs pour sa part en sept manches et il fut chargé de la défaite de nos représentants, car lorsqu'il céda sa place à un frappeur d'urgence et par le fait même au lanceur Joe Smolko, trois points avaient été enregistrés par les Leafs.

Knickerbocker a fait des siennes au bâton hier car il a dirigé l'attaque des visiteurs avec trois coups en lieu sûr pendant que Rosen, Chapman et Dea obtinrent chacun deux coups sûrs tandis que le seul à obtenir plus d'un coup réussit.

Les Roysaux semblaient devoir l'emporter sur leurs adversaires car à la troisième manche ils menaient par 2 à 1 mais par la suite leur jeu erratique et leur incapacité au bâton ont changé une victoire en une défaite mais ils ont tout de même pu conserver leur avance de onze parties sur le Syracuse car les Chiefs eurent à baisser pavillon devant les Petits Giants de Jersey City.

Les Leafs et les Roysaux viendront de nouveau aux prises ce soir tandis que les joueurs de Buffalo viendront inaugurer une nouvelle série contre le Montréal.

Les honneurs sont partagés

Dans la Ligue internationale, hier soir, les Ours de Newark ont divisé les honneurs d'un programme double avec les Orioles de Baltimore remportant la première en douze manches au compte de 3 à 2 et perdant la deuxième par 5 à 4. La deuxième partie fut arrêtée à la sixième manche à cause du couvre-feu. Karpel fut crédité de la victoire dans le premier engagement.

A Jersey City les petits Giants ont blanchi les Chiefs de Syracuse au compte de 8 à 0. Andrews limita les frappeurs des Chiefs à quatre coups sûrs et pacés pour remporter la victoire. La joute Rochester à Buffalo fut remise à cause de la pluie. Newark... 0020000000—3 9 1 Baltimore... 0110000000—2 7 1 Karpel et Lollar; Kuzava et Weigel.

Newark... 031 000—4 7 0 Baltimore... 010 135—5 7 0 Maldonado, Mustakis (5) et Deninger; Flanagan, Center (5) Mueller (5) et Robinson.

Syracuse... 000000000—0 4 1 Jersey City... 11003003X—8 12 0 Wehmeier, Grasso (7) et West; Andrews et Grasso.

Ligue internationale G P PC Montréal... 55 25 688 Syracuse... 43 35 551 Jersey City... 44 39 530 Rochester... 39 41 488 Buffalo... 37 40 481 Newark... 36 45 444 Toronto... 34 51 400

Ligue nationale Brooklyn... 42 31 573 Boston... 40 31 563 New-York... 38 30 559 St-Louis... 37 35 514 Chicago... 36 36 512 Cincinnati... 37 34 493 Philadelphie... 28 43 394 Pittsburgh... 28 43 394

Ligue Américaine New-York... 47 26 644 Detroit... 37 32 536 Boston... 38 33 535 Philadelphie... 36 36 500 Cleveland... 31 32 492 Chicago... 35 39 473 Washington... 30 38 441 St-Louis... 25 43 368

Le club Oleau est blanchi

Dans une joute d'exhibition disputée hier soir entre les Dodgers de Brooklyn, de la Ligue Nationale et le club Oleau de la Ligue Pony, les Dodgers ont remporté la victoire en blanchissant leurs adversaires par 8 à 0. Brooklyn, N. 100042010—8 15 0 Oleau (Pony 000000000—0 1 3 Gregg, Dockins, Hatten, Behrman et Hodges; Czajka, Hintz et Colasinski, Mylarski.

Lou Boudreau a conservé la première place

Les dernières statistiques compilées aux quarts-généraux de la Ligue Américaine indiquent que le joueur-gérant des Indiens de Cleveland, Lou Boudreau, détient toujours la première position chez les coéquipiers de ce circuit.

Boudreau, qui a été inactif pendant une semaine à cause d'une blessure, possède une avance de 11 points sur Joe DiMaggio des Yankees de New-York, qui conserve une moyenne de .339.

Harry Walker, du Philadelphie, est le meilleur de la Ligue Nationale avec .335, suivi de Enos Slaughter du St-Louis. Ce dernier possède une moyenne de .330.

Ralph Kiner, fameux coéquipier et voltigeur des Pirates de Pittsburgh, a fait un saut de la septième à la troisième position, en élevant sa moyenne de .312 à .321, soit neuf points de moins que Slaughter.

A la suite des dix meilleurs coéquipiers de la Nationale, viennent Bert Haas, du Cincinnati, avec une moyenne de .320, Walker Cooper, des Giants, de même .316, Johnny Mize, du même club, avec .313, Terry Moore, du St-Louis, et Carl Furillo, des Dodgers, avec chacun .312, Jackie Robinson, du Brooklyn, .311, et Willard Marshall, du New-York, .307.

Finer, Moore, Furillo et Robinson sont les seuls du groupe qui n'ont pas été nommés sur l'équipe d'étoiles.

George Kell, qui occupe le poste de troisième-but pour le Detroit, occupe la troisième place chez les frappeurs de la Ligue Américaine avec une moyenne de .329.

Les suivants de Kell sont George McQuinn, du New-York, avec une moyenne de .328; Bob Dillinger, du St-Louis, et Luke Appling, du Chicago, frappaient pour .316; Jeff Heath, du St-Louis, .308; Ted Williams, du Boston, .307; Barney McCosky, du Philadelphie, .305, et Johnny Lindell, du New-York, .304.

Le congrès de la fédération du patinage

Le 16e congrès annuel de la Fédération internationale du patinage à roulettes a été tenu dernièrement à la Maison du Port, Lisbonne, Portugal; y assistaient des délégués de dix-huit pays suivants: Angleterre, Belgique, Canada (Amateur Skating Association of Canada), France, Espagne, Portugal et Suisse. L'United States of America Roller Skating Association et la Fédération d'Argentine de patinage à roulettes ont été excusées.

Le président Fred Renkewitz, de Montreux, Suisse, dans un rapport très détaillé, a donné un aperçu général de la situation de la F.I.P.R. et mentionné les progrès réalisés par son organisation depuis sa fondation, il y a 23 ans.

La proposition faite par Champlain Provancher, secrétaire honoraire de l'Amateur Skating Association of Canada, au sujet d'une taxe fixe devant être payée par les organisateurs des championnats du monde, d'Europe, et des exhibitions internationales sanctionnées par la F.I.P.R., fut acceptée à l'unanimité. Ces taxes seront distribuées aux différents comités d'occupant des départements du patinage artistique, des courses et du rink-hockey pour leurs dépenses respectives durant l'année courante. Le président a remercié tout particulièrement le travail fourni par les comités internationaux et a félicité les présidents respectifs: soit MM. Sofflé (Belgique), Gilbey (Angleterre) et Moyat (France).

Le comité central et les comités internationaux ayant été nommés en 1946, pour deux ans, le M. Armand (Angleterre), démissionnaire, dut être remplacé par M. W. Kimber (Angleterre). M. Kimber a été élu à l'unanimité.

Des arrangements, en vue d'exhibitions de toute nature, peuvent être pris avec les patineurs, mais seulement avec les fédérations, associations ou clubs auxquels ils appartiennent. Il est interdit aux amateurs de prendre part à des exhibitions qui sont organisées par des clubs dont les patineurs sont considérés comme entreprises commerciales ou sociétés par actions et dont les recettes ne sont utilisées qu'à des fins commerciales.

Les championnats du monde pour le rink-hockey, en 1948, furent attribués à la Suisse. Ces championnats se disputèrent à Montreux, durant les fêtes de Pâques.

Il fut décidé de donner des diplômes aux participants des divers championnats d'Europe ou du monde, ainsi qu'aux arbitres et juges de ces concours. Il est tout probable que les championnats du monde de patinage artistique et de courses soient attribués à l'United States of America Amateur Roller Skating Association. Ils auront lieu en octobre 1947, à Washington ou New-York.

Jean Richard a obtenu un match revanche

Le promoteur Raoul Godbout, qui organise des stades de boxe au stade Exchange, a hier déposé auprès de la Commission Athlétique des contrats pour un match revanche entre Lou Alter et Jean Richard, à la suite de la rencontre qui a causé tant de commentaires à la suite de la décision des juges lorsqu'ils se rencontrèrent la semaine dernière. Cette deuxième rencontre aura lieu le 15 juillet.

Il y eut d'abord à l'occasion pour suggérer à la Commission qu'un changement serait peut-être nécessaire chez les juges et la commission a promis de prendre la chose en considération.

Richard est parti hier pour Halifax où il doit boxer cette semaine. Il reviendra immédiatement à Montréal, où il terminera son entraînement au club Champlain. Alter ayant finalement consenti à cette rencontre après que son gérant ait accepté les offres de Godbout. Alter n'aura pas besoin de beaucoup de travail pour se maintenir en condition.

La commission a soigneusement examiné les bulletins des juges à la suite du dernier combat et a trouvé que tout était dans l'ordre, les juges Germain et DeWitwick donnant la victoire à Alter par une faible marge pendant que McNulty vota en faveur de Richard.

Ce match-revanche sera aussi disputé à 10 rondes.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Memorial Joe Cattarinich à Blue Bonnets

La première réunion de course sera à peine terminée que l'on se prépare déjà à la deuxième qui commencera samedi à Blue Bonnets. Celle-ci sera disputée sous les auspices du Montreal Jockey Club et s'il faut s'en tenir aux plans qu'on est en train d'élaborer, celle-ci surpassera en intérêt celui qui vient de se terminer.

On y présentera en effet les deux plus importantes épreuves de toute la saison locale, le handicap Memorial Jos. Cattarinich, qui sera la course principale du programme d'ouverture, samedi après-midi, et le King's Plate disputé samedi le 16 juillet.

Ces deux épreuves, en plus d'être les plus importantes de la saison de courses locales, comporteront les bourses les plus élevées encore offertes à Montréal depuis plus d'une décennie. Le handicap Memorial sera pour une bourse de \$1,500, versée par la piste auxquels s'ajoutent les sommes déposées par les propriétaires pour l'inscription de leurs chevaux.

Le King's Plate sera pour une bourse de \$2,000 ainsi que 50 inscriptions offertes par Sa Majesté George VI.

Il faut reculer loin en arrière dans l'histoire du turf montreal pour trouver des bourses semblables sur les pistes locales. Ceci fait partie du programme de rénovation énoncé par la direction du Montreal Jockey Club, et il est fort probable qu'avec les succès remportés cette saison, le total des bourses sera encore augmenté la saison prochaine.

Le secrétaire des courses, Jimmy Phelan, s'applique actuellement à recueillir les inscriptions pour le handicap Cattarinich, qui sera pour un peloton imposant de chevaux, et pour la reprise de cette épreuve en l'honneur du fameux sportif canadien. Il s'attend à recevoir les inscriptions d'Hemwin, le fameux porte-couleur de J.-O. Proulx, qui a déjà gagné deux épreuves importantes au cours de la première réunion, Timely Flight, Linwood Ghost, Iron Works, Spey Grass, What Happened, Torbruck, Mighty Tough, Cadillac Square, Jacobo, Galant VI et autres.

Les inscriptions à cette épreuve fermeront demain.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Le Cornwall à l'Auditorium

Une seule partie sera disputée dans la Ligue de crose senior cette semaine. Elle mettra aux prises les Volants de Cornwall avec le Verdun. Cette partie aura lieu à l'Auditorium de Verdun jeudi prochain. L'équipe de Billy Archer s'est beaucoup améliorée depuis deux semaines, et elle commence à être redoutée de ses rivaux. Six joueurs de ce circuit ont déjà reçu chacun deux punitions majeures et s'ils en obtiennent une autre, ils seront suspendus pour une partie. L'agit de Jackie Howes et Frank King, des Montagnards de Québec, Louis Sunday des Indiens de Caughnawaga, Russ McCarthy du Verdun, et les frères Henry Sugar et Roger des Volants de Cornwall.

Ils dirigeront les Bobby Locke a toutes des jeunes gagné le tournoi

La direction du club de baseball Montréal a annoncé que Spike Garnish et Ronnie Burman, éclairateurs des Dodgers de Brooklyn, avaient été choisis pour diriger les essais pour les jeunes joueurs de baseball, qui auront lieu au stade de la rue Delorimier lundi et mardi prochains.

Ces deux hommes sont de récentes additions au personnel des éclairateurs des Dodgers. Ils sont spécialement qualifiés pour le travail d'essais grâce à leur entraînement comme instructeurs de baseball dans les collèges des États-Unis.

Garnish a été instructeur en chef à l'Université de Rochester durant plusieurs années. Burman a occupé le même poste à St. Lawrence University depuis qu'il s'est retiré du baseball professionnel. Durant sa carrière, Burman a joué pour quelques clubs de la ligue des États-Unis de St-Louis, dont les Red Wings de Rochester.

On tentera aussi d'obtenir un des lanceurs des Roysaux pour assister Burman et Garnish dans leur tâche. Tout comme l'an dernier, les essais des Canadiens français auront lieu le lundi tandis que ceux des Canadiens anglais auront lieu le mardi. Tous les garçons âgés de 16 ans et qui n'auront pas l'âge de 19 ans n'auront le 1er août 1947, sont éligibles pour participer à ces essais.

Après les essais, les éclairateurs et le comité en charge choisiront 13 joueurs de chaque langue. Deux joueurs choisis aux Trois-Rivières et à Québec seront ajoutés aux clubs, ce qui veut dire que les équipes aligneront chacune 15 joueurs.

Les deux clubs viendront ensuite aux prises le 18 juillet sous les refecteurs au stade des Roysaux. Immédiatement après cette partie, l'Association des directeurs de baseball de Montréal choisira le joueur qui représentera la province de Québec dans la série intitulée "Brooklyn against the World". Les recettes de la joute du 18 juillet seront remises à différentes oeuvres de charité.

Cartes professionnelles

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales endocriniennes
urinaires, digestives, circulatoires
FRONTENAC 5252 816 Sherbrooke est

AVOCATS
W.F. MERCIER,
B.A., LL. L.
AVOCAT
EDIFICE "METROPOLE"
4, rue Notre-Dame est, chambre 903
Téléphones:
Bureau: LA. 5482 - Dom.: AT. 4261

Trudeau, Beauregard & Beaulieu
AVOCATS ET PROCUREURS
Maurice Trudeau C.B., Roger Beaulieu, Philippe Beauregard, J.-Alfred Ethier.
204 ouest, Notre-Dame - LA. 1127

ANATOLE VANIER, C.R., Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbours 2841

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal
Léo-Paul Trottier, O.D.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1658 est. av. Mt-Royal - FR. 1658

ASSURANCE
Horace Labrecque
COURTIER EN ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier, Montréal
Tél. MARQUETTE 2383-2384

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

POUR LES JEUNES VOYAGEURS

Un musée Louis-Jolliet à Québec

QUÉBEC, 9. (D.N.C.) — Un des fils les plus illustres de Québec, Louis Jolliet, explorateur de la baie d'Hudson et découvreur du Mississippi, compte maintenant en notre ville un musée historique dédié à sa mémoire, dans la maison même qu'il habita de 1684 à 1700 et qui se trouve située dans la rue Petit Champlain, au pied de l'Ascenseur de la Terrasse.

Une brève cérémonie a marqué, hier après-midi, à cet endroit, l'inauguration officielle de cette maison du vieux Québec que l'on a transformée en musée, sur l'initiative de la Société d'histoire régionale de Québec et grâce à la généreuse collaboration de l'université Laval, de la Cie Donnacona Paper et de la Cie de l'Ascenseur de la Terrasse.

En déclarant cette demeure historique ouverte au public, M. Cyrille Delage, en sa qualité de président de la Société d'histoire régionale, a rappelé les mérites de notre compatriote, Louis Jolliet, qu'il a qualifié de "pionnier de la civilisation en Nouvelle-France".

Kent Rowley aux travaux forcés

SAINT-JEROME, 9. — Kent Rowley, un organisateur de l'union des ouvriers unis du textile, a été condamné hier à deux mois de travaux forcés. Son procès a eu lieu à St-Jérôme devant le juge Aime Chassé. Il avait été accusé d'intimidation auprès des travailleurs de la Ayers Limited, à Lachute, au cours d'une récente grève. En prononçant la sentence, le juge lui a dit que "la perte de sa liberté est la rançon de l'esclavage qu'il avait voulu imposer aux ouvriers libres de Lachute". Ce terme d'emprisonnement sera consécutif à une sentence précédente portée contre Rowley. Ce dernier a été condamné, par le juge Wilfrid Lazure, pour sa participation aux émeutes qui ont marqué une grève à Valleyfield, à six mois d'emprisonnement, sentence qui a été par la suite maintenue par un juge de la Cour d'appel. Rowley devra répondre, le mois prochain, devant le juge Chassé, d'une accusation de résistance aux autorités policières pendant la grève de Lachute. Me Noël Dorion, C.R., agissait pour la Couronne. On croit que les avocats de l'accusé, Mes Jacques Perreault et Bernard Mergler, porteront la sentence en Cour d'appel.

M. l'abbé F.-E. Gadoury

Son 25^e Anniversaire d'ordination sacerdotale

Joliette, 9. (D.N.C.) — M. l'abbé Félix-Eugène Gadoury, curé-fondateur de la paroisse de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, célébrait, dimanche 6 juillet, son 25^e anniversaire d'ordination sacerdotale. La nouvelle paroisse ne jouissant pas encore de sa propre église, la cérémonie religieuse se déroula en la cathédrale, paroisse-mère de cette récente fondation.

M. l'abbé Gadoury chanta la grand-messe, accompagné de diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, assistant au trône, ayant comme prêtre-assistant, Mgr Ed. Jetté, v.g., et comme diacres d'honneur, MM. les chanoines O. Bonin et J.-C. Garceau.

M. l'abbé Lucien Sylvestre, se-

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESJAY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESJAY L^{re}
MONTREAL

8e Voyage Annuel
Tour de la Gaspiésie
Voyage en autobus spécial
Comprenant toutes accommodations.
19 juil. - 10 jours de voyage
Arrêts aux endroits intéressants
Informations et réservations :
Assoc. Voyages Historiques
5302 Av. du Parc — CA. 0795

CLOUS
Nous avons encore reçu
30 TONNES DE CLOUS USAGES
PREMIERS VENUS — PREMIERS
SERVIS
AUSSE
OUTILS DE MECANICIENS NEUFS
A BON MARCHÉ
FERRONNERIE ET PLOMBERIE
LAMAR CO.
5021 CARTIER — AM. 1084

Sourds
Le NOUVEAU et Ultra-Mince
APPAREIL ACOUSTIQUE
PARAVOX
UNE SEULE PIÈCE
Avant de faire l'achat
d'un appareil acoustique
essayez le nouveau
PARAVOX, qui ne pèse
que 3½ onces (sans
batterie). D'usage très
facile.
LE PLUS SIMPLE —
LE PLUS SOLIDE — LE
PLUS ECONOMIQUE
— INCASSABLE —
— QU'UN STYLE!
Quel que soit votre degré de surdité
avec PARAVOX, vous entendrez claire-
ment.
C'est le meilleur appareil.
Venez l'essayer — Cela ne vous
coûte rien.
DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A
DOMICILE SI DESIRÉES.
GILBERT JOBIN SPECIALISTE
(Suite II — près de
3610 Durocher Prince-Arthur)
LA. 5975
UN SEUL BUREAU A MONTREAL

Le centenaire de Saint-Aimé

Les manifestations de samedi et de dimanche

Saint-Hyacinthe, 9. (D.N.C.) — S. E. Mar Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, rehausait par sa présence et sa parole, dimanche dernier, les célébrations du centenaire d'existence de l'église paroissiale de Saint-Aimé. Une foule d'anciens paroissiens, parmi lesquels on remarquait des visiteurs venant d'endroits reculés des Etats-Unis, s'étaient joints à la population présente de la paroisse, ajoutant ainsi un cachet familial à la fête religieuse. Les manifestations, commencées samedi matin, se dérouleront dignement pendant deux jours et se clôtureront à la fin de la soirée de dimanche par un splendide feu d'artifice.

Il appartenait aux enfants de commencer les célébrations. C'est ce qu'ils firent, samedi matin, au cours d'une messe en l'église centenaire, où ils firent seuls les frais du chant. Le soir, une procession de treize chars allégoriques eut lieu, précédée par la fanfare de l'Académie du Sacré-Cœur, de Sorel. Un jeu allégorique en deux tableaux résuma l'histoire civile et religieuse de Saint-Aimé.

Le défilé des chars allégoriques s'ébranla devant le temple paroissial: Ange de Saint-Aimé, don des marchands de la paroisse; Notre-Dame de Fatima, don du couvent; Paroisse, don de M. Joseph Lamoureux; Le drapeau canadien, don de l'Académie; J.O.C., don de la jeunesse catholique; J.A.C., don de la jeunesse agricole catholique; Défenseur, don du rang Saint-Yves; Le premier colon, don du rang Thérèse; La cabane à sucre, don du rang du bord de l'eau; Feu de Saint-Thomé, don du rang Saint-Thomé; Artisanat, don du Cercle des Fermiers; Veillée du bon vieux temps, don du rang de la rive sud; Croix du chemin, don du rang de la rive nord. Cette partie du programme avait été organisée par le R. F. R. Roland, mariste, professeur au collège de Saint-Aimé.

Pour le jeu allégorique qui suivit, la porte principale de l'église avait été transformée en scène. Deux tableaux très simples illustrèrent les cent années de vie paroissiale. M. l'abbé Ed-

mour Saint-Pierre, curé de St-Aimé, expliqua leur signification chargée et fit entendre ses paroles de chants par la chorale paroissiale. Pour terminer, M. Nicolas Masson, ancien tenor à l'Opéra de Milan et descendant des premiers seigneurs de l'endroit, chanta *Minuit, chrétiens*, de sa voix puissante.

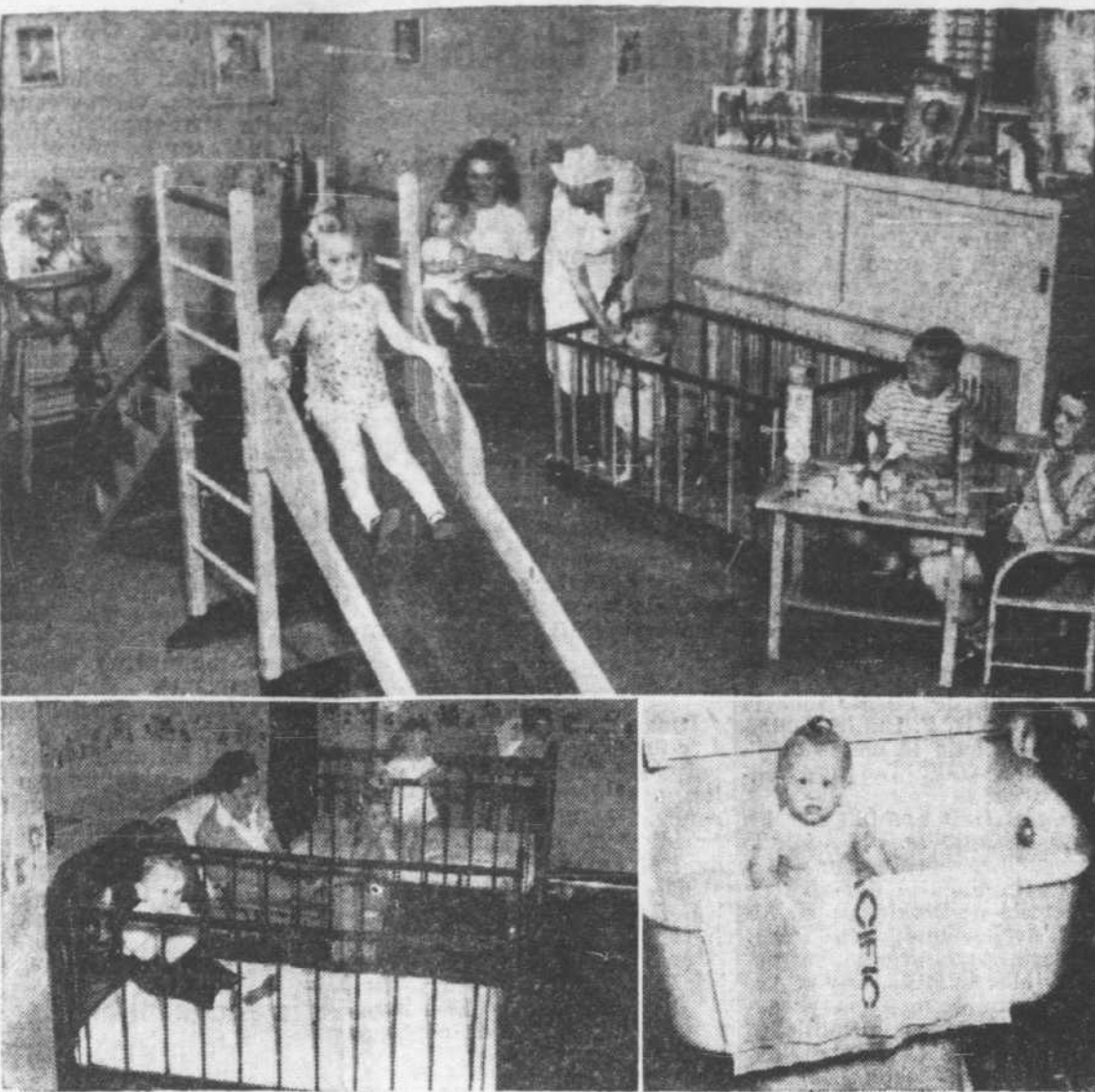
Une messe solennelle d'action de grâces fut chantée dimanche matin par Mgr J.-B. Nadeau, P.D., curé de Saint-Pierre de Sorel. Il était assisté de MM. les abbés Gratien Traversy et Emile Pelletier, fils de la paroisse, comme diacre et sous-diacre. Au cours de la cérémonie, S. E. Mar Douville fit une allocution. A midi, un banquet fut servi aux paroissiens et aux visiteurs dans la salle paroissiale. La nourriture avait été recueillie chez les paroissiens, apprêtée et servie bénévolement.

A la suite de deux brèves allocutions de M. Michel Proulx, maire du village de Saint-Aimé, et de M. le notaire Wilfrid Léveillé, des souvenirs de faits saillants furent rappelés l'après-midi par M. Jean-Baptiste Bousquet, de Saint-Hyacinthe, autrefois de la paroisse centenaire. Le R. P. Louis Hébert, O.M.I., fit ensuite l'histoire des secours de la Vierge à la Nouvelle-France et au Canada, puis il déclara que "la paroisse de Saint-Aimé n'avait pas perdu de ses traditions mariales de notre pays".

M. le notaire Eugène Poirier, président de l'Office provincial du Crédit agricole, vint rendre hommage aux premiers bâtisseurs de Saint-Aimé. "En votre nom, dit-il, je m'incline devant ces premiers colons, venus de Yamachiche surtout, qui ont jeté les bases de notre paroisse". M. Maurice Pélouquin, ex-député de Richelieu à l'Assemblée législative, indiqua la grande part du clergé canadien dans la formation et le développement de notre pays, puis le Dr Romuald Béland, également fils de Saint-Aimé, expliqua que la conclusion des fêtes du centenaire d'existence devait être: "rester attaché à notre église, rester attaché à notre paroisse". Me Gérard Cournoyer, de Sorel, député de Richelieu-Verchères aux Communes, adressa aussi la parole.

M. le chanoine Philippe Auger, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, présenté par l'animateur, M. Albert Bélanger, comme "l'un des plus illustres fils de Saint-Aimé", dégagea ensuite l'importance du rôle que l'église paroissiale joue dans la communauté. Il rappela l'institution du sacrement de l'Eucharistie, puis le message donné aux apôtres pour perpétuer la présence de Jésus-Christ sur la terre. "L'église paroissiale, dit-il, tire une valeur immense du fait qu'elle est la demeure perpétuelle de Dieu, sous la forme des Saintes Espèces". Il souligna aussi que c'est là que le pécheur retrouve l'amitié de Dieu par le sacrement de pénitence.

Durant la soirée de dimanche le ciel était chargé de nuages menaçants et la pluie se mit à tomber lentement. M. le curé Edmour Saint-Pierre invita la foule à entrer priant dans l'église: "Il cessera de pleuvoir", dit-il. A peine les paroissiens et les visiteurs étaient-ils entrés dans le temple que les nuages crèverent et se déversèrent à flots. Après quelques dizaines de chapelle pour obtenir de la sainte Vierge l'arrêt de la pluie, le calme se rétablit et l'on put procéder à une procession aux flambeaux à l'extérieur de l'église. La fanfare



Le Pacifique Canadien vient d'inaugurer, à la gare Windsor, à Montréal, une garderie spacieuse et très moderne comprenant trois chambres, soit une salle de jeux, un dortoir et une chambre de bain. De plus, cette garderie, qui est sous la direction d'une infirmière diplômée, est dotée d'un stérilisateur et d'un réchaud pour la préparation du lait des tout petits. Sur la photo du haut, on voit la salle de jeux. En bas, à gauche, on aperçoit le dortoir où les voyageurs en herbe peuvent faire un bon somme dans un lit semblable à celui du home. La chambre de bain, à droite, est pourvue de deux baignoires pour enfants. Ainsi qu'on peut le constater par cette vignette, la garderie de la gare Windsor offre aux mamans... et à leurs petits une oasis fort appréciée, entre deux trains.

Opinion française

L'Amérique dans les Balkans et les Balkans en Amérique

(par Albert Mousset)

Le gouvernement américain d'Athènes à Psychico, faubourg de la capitale, a été fondé par les Grecs d'Amérique; un diplomate grec, Gennadios, a créé la bibliothèque de ce nom, à laquelle la Fondation Carnegie a donné 270,000 dollars et qu'administre l'Ecole d'archéologie américaine.

Les Yougoslaves, au nombre de près d'un demi-million aux Etats-Unis, ont suivi ce mouvement: ce furent surtout des émigrés de Dalmatie, d'Herzégovine, de Lika, de Monténégro et de Serbie méridionale. Ils ont pris une place éminente dans la recherche scientifique américaine, grâce à deux savants de renommée mondiale: Nicolas Tesla, originaire de Lika, célèbre par ses travaux sur les courants alternatifs, et Michel Pupin, Serbe du Banat, ex-professeur d'électromécanique à l'Université Columbia. L'émigration yougoslave dispose de nombreux journaux à New-York, Chicago, Cleveland, Pittsburgh, etc... Des congrès slaves périodiques entretiennent des liens de solidarité avec les autres émigrés de même origine. Eux non plus n'oublient pas leur famille européenne, ou leurs patriotes contribuent à l'essor économique et culturel du pays; dans de nombreux bourgs de Dalmatie et de Lika une "Amerikanska ulica" (rue d'Amérique), atteste la fidélité de leur attachement à la grande démocratie américaine.

L'immigration bulgare est de date plus récente, elle remonte au début de ce siècle: concentrés à Granite City, Madison, Indiana, polio, Detroit, elle a ses organes de presse et ses églises, les unes orthodoxes, d'autres protestantes. Les Roumains sont représentés en Amérique par deux cent mille émigrés environ, surtout originaires de Transylvanie. Les Albanais forment une colonie relativement puissante par rapport à leur population européenne: ils ont tenu au lendemain de la guerre des meetings pour obtenir la reconnaissance du gouvernement de Tirana.

La présence de l'Amérique dans les Balkans avait toujours revêtu jusqu'ici un caractère philanthropique ou culturel. Ses plus ils avaient le double de la missions "explorent" tous les champs de fouille archéologiques des Balkans: elle a un Institut d'études classiques à Athènes, un collège et un hôpital à Istanbul, sans parler du concours que la Fondation Carnegie a apporté à la constitution et au développement des bibliothèques et musées balkaniques.

C'est dire que sa popularité dans la péninsule a jusqu'ici reposé sur les mobiles les plus désintéressés. Au lendemain de la première guerre mondiale, l'Amérique prit dans les Balkans une position politique. Wilson plaça l'indépendance des peuples balkaniques et la protection des minorités. L'énumération des thèses et des travaux d'histoire, de philologie ou de folklore consacrés à la vie balkanique depuis 1919 formerait à elle seule un gros volume. Sans doute la propagande révisionniste du sénateur Borah et la politique protectionniste américaine ont-elles un peu refroidi les courants de sympathie qu'avait éveillés l'action de secours et de reconstruction entreprise dans les Balkans au lendemain de la guerre.

Désormais la politique balkanique des Etats-Unis se fonde sur un plan européen, qui débordait à la fois l'expansion culturelle et les intérêts régionaux. La péninsule se voit divisée en deux zones d'influence: celle sur laquelle s'étend la protection soviétique, celle qui escompte l'aide américaine. Elle se trouve une fois de plus sur la ligne de partage entre les grandes puissances.

Mais les éperlans survécurent au saumon qui finalement disparut. Ils remontèrent ruisseaux et rivières qui se déversent dans le lac, pour le frai. Les poissons devinrent si nombreux, que leur pêche au filet devint une industrie le long des rives du grand lac. Puis en 1944 ils apparurent dans le lac Huron, et finalement dans le lac Erie. On en a pris à Brighton, soit 850 milles du lieu où les oeufs avaient été déposés en 1906. De plus ils avaient le double de la grosseur habituelle.

En 1906, le gouvernement américain plaça dans les lacs Crystall, Home et Trout, au Michigan, 16,000,000 oeufs d'éperlans pris dans le lac Green, dans le Maine. Les futurs éperlans devaient alimenter le saumon du lac Michigan.

Mais les éperlans survécurent au saumon qui finalement disparut. Ils remontèrent ruisseaux et rivières qui se déversent dans le lac, pour le frai. Les poissons devinrent si nombreux, que leur pêche au filet devint une industrie le long des rives du grand lac. Puis en 1944 ils apparurent dans le lac Huron, et finalement dans le lac Erie. On en a pris à Brighton, soit 850 milles du lieu où les oeufs avaient été déposés en 1906. De plus ils avaient le double de la grosseur habituelle.

En 1906, le gouvernement américain plaça dans les lacs Crystall, Home et Trout, au Michigan, 16,000,000 oeufs d'éperlans pris dans le lac Green, dans le Maine. Les futurs éperlans devaient alimenter le saumon du lac Michigan.

Mais les éperlans survécurent au saumon qui finalement disparut. Ils remontèrent ruisseaux et rivières qui se déversent dans le lac, pour le frai. Les poissons devinrent si nombreux, que leur pêche au filet devint une industrie le long des rives du grand lac. Puis en 1944 ils apparurent dans le lac Huron, et finalement dans le lac Erie. On en a pris à Brighton, soit 850 milles du lieu où les oeufs avaient été déposés en 1906. De plus ils avaient le double de la grosseur habituelle.

Mais les éperlans survécurent au saumon qui finalement disparut. Ils remontèrent ruisseaux et rivières qui se déversent dans le lac, pour le frai. Les poissons devinrent si nombreux, que leur pêche au filet devint une industrie le long des rives du grand lac. Puis en 1944 ils apparurent dans le lac Huron, et finalement dans le lac Erie. On en a pris à Brighton, soit 850 milles du lieu où les oeufs avaient été déposés en 1906. De plus ils avaient le double de la grosseur habituelle.

Mais les éperlans survécurent au saumon qui finalement disparut. Ils remontèrent ruisseaux et rivières qui se déversent dans le lac, pour le frai. Les poissons devinrent si nombreux, que leur pêche au filet devint une industrie le long des rives du grand lac. Puis en 1944 ils apparurent dans le lac Huron, et finalement dans le lac Erie. On en a pris à Brighton, soit 850 milles du lieu où les oeufs avaient été déposés en 1906. De plus ils avaient le double de la grosseur habituelle.

Mais les éperlans survécurent au saumon qui finalement disparut. Ils remontèrent ruisseaux et rivières qui se déversent dans le lac, pour le frai. Les poissons devinrent si nombreux, que leur pêche au filet devint une industrie le long des rives du grand lac. Puis en 1944 ils apparurent dans le lac Huron, et finalement dans le lac Erie. On en a pris à Brighton, soit 850 milles du lieu où les oeufs avaient été déposés en 1906. De plus ils avaient le double de la grosseur habituelle.

Mais les éperlans survécurent au saumon qui finalement disparut. Ils remontèrent ruisseaux et rivières qui se déversent dans le lac, pour le frai. Les poissons devinrent si nombreux, que leur pêche au filet devint une industrie le long des rives du grand lac. Puis en 1944 ils apparurent dans le lac Huron, et finalement dans le lac Erie. On en a pris à Brighton, soit 850 milles du lieu où les oeufs avaient été déposés en 1906. De plus ils avaient le double de la grosseur habituelle.

Mais les éperlans survécurent au saumon qui finalement disparut. Ils remontèrent ruisseaux et rivières qui se déversent dans le lac, pour le frai. Les poissons devinrent si nombreux, que leur pêche au filet devint une industrie le long des rives du grand lac. Puis en 1944 ils apparurent dans le lac Huron, et finalement dans le lac Erie. On en a pris à Brighton, soit 850 milles du lieu où les oeufs avaient été déposés en 1906. De plus ils avaient le double de la grosseur habituelle.

PIE XII ET LE CANADA

CITE VATICANE, 9. (C.P.) — Recevant les délégués canadiens à la Conférence postale de Paris, Sa Sainteté Pie XII a exprimé ses meilleurs souhaits pour la prospérité du Canada.

Le Pape a décrit le récent congrès marial du Canada, à Ottawa, comme "un événement des plus salutaires pour réveiller et stimuler dans ces sombres jours où la morale chrétienne est soumise au joug de la rigidité physique".

Pie XII a ajouté: "Puisse le Canada préserver intacte la gloire de son héritage chrétien en s'imposant la vénération de ce qui est saint, juste et honorable".

La délégation canadienne, en route pour le Canada, est dirigée par M. W.-J. Turnbull, sous-ministre des Postes.

Les examens du Barreau

Les examens pour l'admission à la pratique du droit dans la province de Québec se sont terminés hier après-midi. Les derniers candidats, étaient 22 jeunes vétérans.

Par privilège spécial, ils avaient été exemptés d'un examen écrit, comme les 66 candidats venus de nos trois universités. De ces derniers, 41 ont été définitivement admis à la pratique du droit.

Lundi soir et hier matin, tous les candidats ont subi un examen oral.

Tous les candidats militaires ont réussi l'examen. Ce sont: Mes E.E. Cochrton, Maxwell Cohen, Daniel Doneby, W. G. Donnelly, Jacques Dupuis, H.F. Farley, Lomer Gouin, R.P. Hamilton, R.B. Morrow, Roger Goselin, Richard Paré, Denis Dion, Louis Lesage, Gilbert Nadeau, Jacques Fortin, Frank Ivan Ritchie, Robert Stewart Willis, Marcel Gaumond, B. Thomas re.

La pyorrhée, plus fatale aux dents chez les adultes que la carie, peut se prévenir dans la plupart des cas. On peut aussi éviter l'irrégularité des dents bien souvent, ou la corriger aisément, si on la découvre de bonne heure.

Shaughnessy, Emilien Sinard et André Dubé. La session d'examen s'était ouverte il y a une dizaine de jours. Le total des nouveaux avocats pour l'année 1947 s'élève donc à 66.

Raid contre une "maison de pari"

L'escouade de la moralité, commandée par le sergent Armand Courval, a fait une descente dans une présumée maison de paris, hier après-midi. Deux hommes ont été appréhendés comme tenanciers. Deux autres personnes ont été trouvées sur les lieux. Le raid s'est fait dans un établissement sis à 1420 rue Stanley. Les deux présumés tenanciers sont Jack Zimmelman et Myer Statzman.

La pyorrhée, plus fatale aux dents chez les adultes que la carie, peut se prévenir dans la plupart des cas. On peut aussi éviter l'irrégularité des dents bien souvent, ou la corriger aisément, si on la découvre de bonne heure.

Plateau 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
DU LUNDI AU VENDREDI



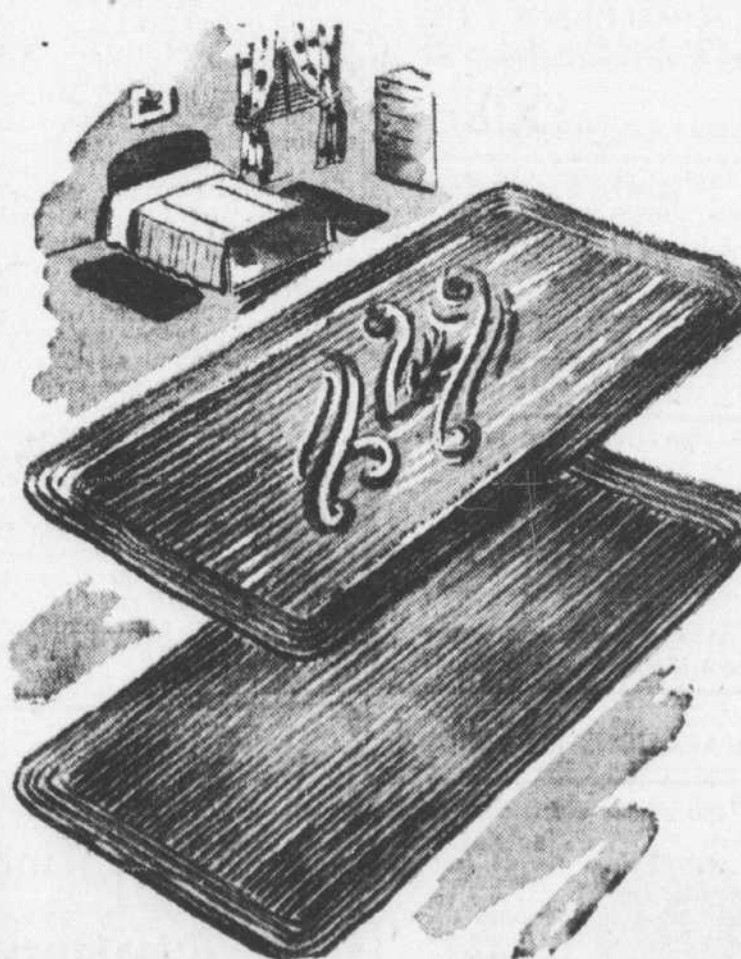
Fermés le samedi durant juillet et août.

CARPETTES DE BAINOIRE

pour la salle de bain, offertes

A 1/2 PRIX

jeudi chez Dupuis



Cette occasion est exceptionnelle

Nous désirons disposer de toute une série de ces carpettes "descentes de baignoire" pour diminuer l'espace au rayon, en raison des travaux de rénovation actuellement en cours. C'est pour vous, une chance exceptionnelle d'obtenir des carpettes aussi indispensables:

- en chenille solidement tissée
- en rose, bleu pâle, vert, pêche

environ 20" x 34". Prix ord. 3.25 **1.63**

PRIX SPECIAL

- en chenille fermement tissée
- rose, bleu pâle, rosé et crème, bleu et crème

environ 24" x 36". Prix ord. 4.25 **2.13**

SPECIAL A 1/2 PRIX

Commandes téléphoniques acceptées

Plateau 5151 — local 202

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

"Ça ravigote toute la famille!"

● Pour que tout le monde soit joyeux et s'amuse ferme, servez 7-Up, le breuvage si frais, si pétillant, qui "ravigote" toute la famille. Vif et animé, si agréable au palais, le 7-Up est en toute occasion le breuvage parfait.

7up

"Ça ravigote"